

IL ATTAQUE OUVERTEMENT L'ALGÉRIE

MOHAMED VI SOUFFLE LE CHAUD ET LE FROID

Page 24



LES SAISIES SE CHIFFRENT EN TONNES

TRAFIC DE DROGUE, VERS UNE ANNÉE RECORD ?

Page 5

MIDI

ISSN : 1112-7449



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2323 - Ven. 7 - Sam. 8 novembre 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (10^E J)



CRB-MCA, DERBY ALGÉROIS À GRAND ENJEU

Page 17

LA GUERRE DÉCLARÉE À SIDI SAÏD

L'UGTA FACE À LA CRISE

Page 3

PROCHAIN CODE
DE L'INVESTISSEMENT

LA RÈGLE 51/49% EXTIRPÉE MAIS PAS SUPPRIMÉE

Page 5



RÉUNION D'ÉVALUATION DE
TEBBOUNE AVEC SES CADRES

LE SURPLUS DE LOGEMENTS "AADL 2" AFFECTÉ AU PROGRAMME "AADL 3"

Page 5



ABOUDJERRA SE DÉMARQUE DE MAKRI **NOUVELLE CRISE AU MSP ?**

Page 3

COMMISSION D'ENQUÊTE DU DÉRAILLEMENT
DU TRAIN ALGER-THÉNIA

LA VITESSE ÉLEVÉE SERAIT LA CAUSE PRINCIPALE

Page 4



100
millions de dollars d'aide supplémentaire seront offerts par le Japon pour combattre le virus Ebola qui affecte l'Afrique de l'Ouest, a annoncé, hier, le gouvernement de ce pays.

6,9
sur l'échelle de Richter est la magnitude du séisme enregistré à 73 km au nord-est de Finschhafen, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, hier, vers 03H33 GMT, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS).

1.500
jeunes ont été intégrés dans des activités commerciales réglementées à la faveur de l'ouverture de onze (11) nouveaux marchés couverts en 2014 à Tlemcen, a indiqué jeudi le wali

Un projet relatif au fonds de la zakat soumis au gouvernement

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa a affirmé que son département avait soumis pour examen au Gouvernement un projet relatif au fonds de la zakat, qui permettra d'asseoir un cadre legal de ce fonds. Le ministère a soumis au gouvernement un projet relatif à la promotion du fonds de la zakat en institution à part entière, conformément à l'article 47 de la loi sur les associations, a indiqué le ministre. Les services du ministère reçoivent des notes provenant de différents ministères à ce sujet, a précisé M. Aissa, soulignant l'importance du décret ministériel sur l'organisation des associations religieuses portant également création d'une institution de la zakat et d'une autre pour les wakfs et les actions caritatives en général.

Le fonds de la zakat jouira d'une base juridique qui permettra aux donateurs de la zakat de bénéficier d'exonérations fiscales, conformément à la loi de finances, ainsi qu'aux institutions assurant des services d'utilité publique, a-t-il . Le fonds de la zakat ne



sera pas détaché de la mosquée, a-t-il soutenu, soulignant que la mosquée "joue un rôle religieux et social qui est complémentaire à celui d'autres institutions de l'Etat". La mosquée se charge d'orienter et de convaincre les donateurs algériens de la zakat de la verser à cette institution, a-t-il dit.

Des techniques modernes pour économiser l'eau



Les participants à une journée d'étude régionale sur l'économie des eaux d'irrigation ont insisté, jeudi à Guelma, sur le recours aux "techniques modernes économes en eau" pour préserver les ressources hydriques et compenser le recul de la pluviométrie. Les intervenants ont également appelé à "rationaliser l'utilisation des eaux des barrages et des nappes phréatiques" en développant, notamment, les systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte et en épurant

les volumes "considérables" des eaux usées rejetées par les villes. Initiée par l'Agence du bassin hydrographique Constantine-Seybouse-Mellègue qui rayonne sur 14 wilayas dans l'Est du pays, et l'association nationale pour la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution, la rencontre a mis l'accent sur "l'impérative implication des différents acteurs des secteurs agricole et hydraulique ainsi que du mouvement associatif dans la gestion économique de l'eau et la protection des ressources hydriques." Les participants ont également recommandé une "plus large adhésion de tous les opérateurs" pour le défi du programme quinquennal 2015-2019, d'augmenter d'un million d'hectares la surface agricole irriguée en Algérie pour la porter à 2,1 millions d'hectares. Pour le directeur du bassin hydrographique Constantine-Seybouse-Mellègue, Abdallah Bouchedja, la rencontre s'inscrit dans le cadre du programme du ministère des Ressources en eau destiné à sensibiliser les acteurs du secteur agricole à l'importance de l'utilisation économe de l'eau face aux déficits pluviométriques de ces dernières années.

Deuxième expulsion de l'entraîneur Vahid Halilhodzic

L'entraîneur Vahid Halilhodzic, ex-sélectionneur de l'équipe algérienne, a été expulsé lors de la rencontre en déplacement de son équipe Trabzonspor (Div 1, Turquie), face aux Belges de Lokeren (1-1) jeudi soir dans le cadre de la 4e journée de la phase des poules de l'Europa League de football.

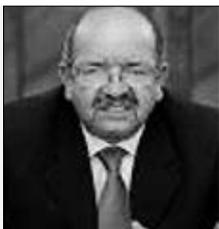
C'est la deuxième fois que le technicien bosnien est expulsé par un arbitre depuis le début de cette compétition. Il avait déjà connu le même sort lors de la défaite de son équipe face aux Polonais de Legia Varsovie (1-0), pour le compte de la deuxième journée.

Trabzonspor, où évoluent les deux internationaux algériens Essaid Belkalem et Carl Medjani, pointe à la deuxième place de son groupe L avec 7 points, devançant de trois unités le troisième Lokeren. Ses chances sont grandes pour s'offrir l'un des deux tickets donnant accès aux 16es de finale.



Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines

«L'Algérie attache une importance particulière à la coopération qu'elle a instaurée dès son indépendance avec Interpol dans le domaine de la lutte contre la criminalité (...) Cette coopération est aujourd'hui un motif de satisfaction et une base pour continuer à travailler avec Interpol pour son approfondissement dans les différents domaines (...) L'Algérie a adopté une stratégie évolutive fondée sur son riche capital expérience de lutte, sur le sacrifice de ses hommes et sur les acquis enregistrés dans son combat contre le terrorisme et le crime organisé».



D
I
X
I
T

Pourquoi est-il toujours 9h41 dans les pubs Apple ?

La marque à la pomme étant très pointilleuse quand il s'agit de détails, on trouve souvent une raison logique à un choix d'Apple. Et cela inclut même l'heure affichée sur les appareils utilisés dans les campagnes publicitaires. Oui vous savez, il est toujours affiché la même heure sur les iPhone, iPad et Mac lors des spots TV ou dans la presse : 9h41 du matin. Vous pouvez faire le test en vous rendant sur l'Apple Store.

L'histoire remonte au 9 janvier 2007, le jour où Steve Jobs a donné un très attendu keynote au MacWorld de San Francisco. Le défunt patron arpenteait la scène depuis 9h du matin, là où il avait prévu qu'il présenterait un nouveau produit. Après une longue séquence d'introduction, il se tourne vers le public et déclare : "C'est le jour que j'attends depuis deux ans et demi". Steve Jobs explique alors : "De temps en temps, un produit révolutionnaire arrive et change tout", avant de rajouter : "Aujourd'hui, Apple va réinventer le téléphone".

L'écran géant installé derrière lui dévoile en exclusivité mondiale l'iPhone. La salle applaudit à tout rompre. Il est à peu près 9h42 du matin, comme ce qu'affiche l'illustration géante qui apparaît. Le live réalisé à l'époque par EnGadget le confirme. Depuis ce jour-là, la science marketing d'Apple n'a pas manqué l'occasion d'utiliser ce symbole. Sans le dire, l'entreprise liait la création de l'iPhone à Steve Jobs en lui rendant hommage.

Avalé vivant par un anaconda, pour la télévision

Un cinéaste et aventurier américain a fait sensation jeudi en affirmant qu'il allait se faire avaler vivant, avec une combinaison spéciale, par un anaconda, un serpent géant, en Amazonie pour un programme de télévision.

"Je suis Paul Rosolie et je vais bientôt être la première personne au monde à être avalée vivante par un anaconda", dit-il dans une vidéo de 30 secondes publiée sur Twitter qui fait la publicité d'une nouvelle émission, "Eaten Alive" (Mangé vivant) sur la chaîne Discovery le 7 décembre. Sur YouTube, la chaîne montre Rosolie se revêtir d'un "équipement spécialement dessiné pour résister au serpent" en se faisant avaler tête la première. "Pour le moment, c'est de la promotion", a indiqué à l'AFP un porte-parole de Discovery Channel, en ajoutant que les détails de l'émission, qui sera diffusée dans le monde entier, étaient à venir "sous peu".

Sur son compte Twitter, Rosolie dit : "Si vous me connaissez, je ne fais de mal à personne. Il faut que vous voyiez #EatenAlive". Les réseaux sociaux se sont emparés de l'affaire mais le groupe de défense des animaux PETA, craignant pour le serpent, a demandé l'arrêt de l'émission. "Quoi que veuille faire le cinéaste, le serpent en paiera le prix comme toujours quand on s'amuse avec eux", dit PETA. Les anacondas, qu'on trouve en Amérique latine tropicale, sont parmi les plus gros serpents du monde. Celui qu'on voit sur la vidéo promotionnelle est tenu par sept hommes.

ABOUDJERRA SE DÉMARQUE DE MAKRI

Nouvelle crise au MSP ?

Le mouvement de la société pur la paix (MSP) est sans doute au seuil d'une nouvelle crise interne. En effet la rencontre d'Aboudjerra Soltani avec la direction du FFS dans le cadre des consultations de ce dernier parti en perspective de la conférence nationale de consensus, dans l'après-midi de mercredi dernier, a suscité la réaction de la direction du MSP.

PAR KAMAL HAMED

Une réaction dans laquelle il est clairement dit que la direction du MSP désapprouve cette rencontre. « Nous affirmons que cette rencontre s'est déroulée sans le consentement des institutions du mouvement » note le communiqué signé par le secrétaire national chargé de la communication et de l'information, Zinedine Tebal, ajoutant que « les institutions du mouvement vont examiner cette question conformément aux résolutions et règlements du mouvement ». Un ton menaçant qui ne laisse aucun doute sur le rejet total de cette rencontre de deux anciens dirigeants du mouvement avec le plus vieux parti de l'opposition. Car lors de cette rencontre qui a eu pour cadre le siège du FFS, l'ancien président du MSP, Aboudjerra Soltani, était accompagné par Abderahmane Saïdi, l'ancien président du Conseil consultatif du mouvement. Le communiqué soutient, en outre, que « la seule partie en charge de l'opération politique est le bureau national et que toute action en dehors de ce cadre ne doit pas être prise en compte par l'opinion publique encore moins à l'intérieur du mouvement. Nous invitons à la discipline afin d'éviter toutes les actions qui parasitent la position du mouvement



Aboudjerra Soltani, ex-président du MSP

et ses politiques qui sont du seul ressort des institutions ». Ce communiqué en dit long sur le dépit du président du MSP, Abderazak Makri même s'il n'a pas lui-même signé le communiqué puisque il a confié cette tâche à Zinedine Tebal. Ce courroux a sans doute été provoqué non seulement par la rencontre elle-même, mais surtout par les déclarations d'Aboudjerra Soltani. Ce dernier, allant

carrément à l'opposé de la direction du MSP qui a pour rappel rejeté l'initiative du FFS, a indiqué que l'action du parti cher à Hocine Ait Ahmed mérite tous les égards puisque elle plaide pour le dialogue entre tous les acteurs politiques afin de trouver une solution à la crise que traverse le pays. Enfonçant encore un peu plus le clou, comme pour critiquer la position de Abderazak Makri, Aboudjerra Soltani a

aussi souligné que le père fondateur du mouvement, feu Mahfoiudh Nahnah, a toujours appelé au dialogue. Comme quoi Abderazak Makri, semblait dire Aboudjerra Soltani, n'est pas respectueux du legs de Nahnah. Aboudjerra Soltani n'est pas à sa première action indiquant son opposition à celui qui lui a succédé à la tête du MSP. On se rappelle l'épisode des dernières élections présidentielles du 17 avril où il a failli prendre une autre position que celle du mouvement qui a plaidé en faveur du boycott. Soltani a laissé planer le suspense avant de finir par rejoindre les rangs. Mais il est évident que cette fois-ci il est allé très loin ce d'autant qu'il était accompagné par Abderahmane Saïdi, un autre opposant notoire à Abderazak Makri, qu'il a d'ailleurs défié lors des élections pour la présidence du mouvement. Il est incontestable que les deux personnalités représentent un courant à l'intérieur du mouvement. Un courant qui voit d'un mauvais œil le basculement du parti dans l'opposition frontale au pouvoir. En tout cas cette rencontre avec la direction du FFS pourrait être le point de départ d'une nouvelle crise interne au MSP dont on ne mesure pas pour le moment l'ampleur.

K.H.

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE DE L'UTILITÉ PUBLIQUE

Un décret exécutif bientôt soumis au gouvernement

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Tayeb Belaïz, a fait savoir jeudi à Alger qu'un décret exécutif définissant les conditions de reconnaissance de l'"utilité publique" d'une association sera "bientôt" soumis au gouvernement. Le ministre qui répondait à une question orale d'un membre du Conseil de la nation a précisé que le décret définissait les conditions de reconnaissance de l'utilité publique d'une association donnée. Le texte est en phase de finalisation et sera soumis "dans les plus brefs délais" au gouvernement, a-t-il indiqué. Il a ajouté que l'association reconnue comme étant d'utilité publique, pouvait bénéficier, de la part de l'Etat, de la wilaya ou de la commune, de subventions et aides matérielles dont l'octroi sera subordonné à l'engagement à un cahier des charges. Le min-

istre a rappelé les dispositions de l'article 34 de la loi sur les associations promulguée en 2012 et qui stipulent que "les conditions et modalités de reconnaissance d'intérêt général ou d'utilité publique sont fixées par voie réglementaire". Dans le même contexte, le ministre a soutenu que "le droit du citoyen à gérer ses affaires au niveau local dans le cadre de la démocratie participative" sera pris en charge dans le cadre d'un dossier à soumettre avant la fin de l'année au gouvernement. Il a ajouté que le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a "élaboré une plate-forme qui aborde cette question dans tous ses aspects", soulignant qu'un groupe élargi sera installé pour examiner ce dossier avec la participation de toutes les dairas, les assemblées élues et quelques associations avant de le soumettre au gouvernement. M. Belaïz a rappelé à ce propos que la démocratie participative "est un droit

garanti par la Constitution et consacré par les codes communal et de wilaya", soulignant l'importance de la mise en place de mécanismes pour soutenir cette participation sur le terrain. Il a ajouté que la consécration de ce droit intervenait "en application du programme électoral du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika et de ses directives" quant à la nécessité d'"associer le citoyen à la prise de décisions notamment au niveau local". Dans une déclaration à la presse en marge de cette séance, le ministre a souligné l'importance d'associer le citoyen dans la gestion de ses affaires au sein de la commune, rappelant que "ce droit est consacré dans certaines communes concernant notamment la distribution du logement où les comités des quartiers ont été associés à l'établissement des listes de bénéficiaires".

R.N.

IL LES APPELLE AU DIALOGUE AUTOUR DES QUESTIONS INTÉRESSANT LE PAYS

Le conseil de Saadani aux partis politiques

PAR INES AMROUDE

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saadani a appelé jeudi à Alger les partis politiques à discuter entre eux autour des questions intéressant le pays afin de "garantir la sécurité et la stabilité de l'Algérie". M. Saadani a précisé lors d'une réunion du bureau politique du parti, que sa main était "tendue" à tous les autres courants politiques pour engager un dialogue autour de la situation politique, sociale, économique et sécuritaire dans l'objectif de prémunir le pays de ce qui se passe dans d'autres pays. Il a, dans ce contexte, invité tous ceux qui veulent dialoguer avec son parti à débattre de différentes questions qui intéressent le pays "à l'exception de la légitimité du président de la République, en ce sens qu'il a été élu par

le peuple algérien". M. Saadani a réitéré sa demande pour que le parti ayant remporté la majorité des voix aux législatives soit habilité à former le gouvernement sans exclure les autres partis estimant qu'il s'agissait là d'un procédé démocratique appliqué dans les pays avancés. S'agissant des critiques émises par certaines parties contre le FLN, le SG du parti a souligné qu'elles visaient à le "déstabiliser" en suscitant des problèmes afin qu'il "ne puisse pas imposer son avis sur la scène nationale" affirmant que son parti était ouvert à tous et s'attelaient à étendre ses relations à tous les acteurs politiques, médiatiques et économiques. Pour ce qui est de la rencontre tenue entre le FLN et le FFS sur la Conférence du consensus national, Saadani a précisé que "rien n'a été encore décidé". Les deux parties, a-t-il ajouté, devront tenir une autre rencontre,

une fois le dialogue terminé avec les autres partis et la société civile. Dans un communiqué de presse remis au terme de la réunion, le bureau politique a salué les efforts colossaux et les activités intenses du président de la République à tous les niveaux notamment diplomatique mettant en avant les mesures prises pour protéger les frontières de l'Algérie et préserver sa sécurité. Le bureau politique a, en outre, appelé les militants du parti à resserrer les rangs en vue de garantir la réalisation des objectifs du parti notamment une bonne préparation du 10e congrès rassembleur dans un climat de transparence et dans le respect rigoureux des lois régissant les activités du parti. Il a, par ailleurs, invité la classe politique à adhérer au dialogue dans un souci de consolider le front interne face aux défis que rencontre le pays.

R.N.

CORPS DIPLOMATIQUE Le président Bouteflika procède à un vaste mouvement

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé, hier, à des nominations d'ambassadeurs, de consuls généraux et de consuls, dans le cadre du mouvement diplomatique de l'année en cours. Ce mouvement entre dans le cadre du bon fonctionnement des grandes administrations de l'Etat et de la gestion de leurs cadres supérieurs. Les nouvelles nominations seront rendues publiques ultérieurement et conformément aux usages diplomatiques pertinents.

VISITE DE HAMID GRINE À OUARGLA

Un intérêt particulier pour le Sud

Dans le cadre de sa visite de travail à Ouargla, le ministre de la Communication, Hamid Grine, a encore une fois montré que son département est à cheval pour remédier aux différentes lacunes relevées dans le secteur des médias.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Il a ainsi procédé au lancement du nouveau journal électronique *Sud-Horizons* à partir de cette région en affirmant que cela « traduit l'intérêt qu'accorde l'Etat au sud du pays ». Il a par ailleurs procédé au lancement officiel d'une large campagne de sensibilisation contre toutes les formes de violence placée sous le signe « Agissons sans violence ». Et il a profité de cette sortie pour appeler encore une fois la presse nationale à « faire preuve de professionnalisme et de respect de la déontologie ».

Placée sous le signe « Agissons sans violence », cette campagne lancée par Hamid Grine porte sur des actions de sensibilisation diffusées et animées sur les divers canaux d'information dont les supports audio-visuels, les réseaux sociaux et l'affichage public, a indiqué le ministre de la Communication lors de la cérémonie de lancement de cette campagne sur les ondes de la radio locale de Ouargla.

Intervenant dans le cadre d'une visite de travail dans la région, le ministre a expliqué que cette initiative concerne toutes les formes de violence en Algérie, notamment la violence verbale et les agissements inciviques. Décidée à l'issue d'un Conseil interministériel, tenu le 31 août 2014 sous la présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, cette campagne est animée également par des figures de marque du monde de l'art et du sport, en vue de faire



Hamid Grine, ministre de la Communication

adhérer les citoyens à ce grand défi national qu'est la lutte contre la violence. Concernant le lancement du nouveau journal électronique *Sud-Horizons*, relevant du quotidien francophone *Horizons*, M. Grine qui a précisé que ce projet médiatique, un modèle à suivre, constitue un nouvel et prometteur élan à promouvoir la presse nationale, et a fait savoir que ce projet s'occupe de la couverture des préoccupations des populations du Sud et du suivi de l'action de développement que connaissent ces régions. Il a, dans ce cadre, mis l'accent sur le

nécessaire rapprochement de différentes institutions et sources locales pour obtenir une information sourcée crédible et confirmée. Des explications sur les objectifs assignés à ce journal électronique dont l'inauguration s'est effectuée au niveau du siège de la direction régionale d'Algérie Presse Service (APS) à Ouargla, ont été fournies par le président-directeur général (PDG) du quotidien *Horizons*, Larbi Timizar. Ce dernier a passé en revue les champs de couverture médiatique assurée par le journal électronique et ses per-

spectives. Le ministre a visité également l'Entreprise de la télédiffusion algérienne (TDA) dans la région de Berkouk, (40 km du chef lieu de la wilaya), où des explications sur les activités de cette entreprise et son programme d'action pour l'amélioration des prestations de diffusion, ont été fournies à la délégation ministérielle. Le ministre de la Communication devra poursuivre sa tournée dans la wilaya de Ouargla par l'inspection d'autres entreprises d'information.

Enfin, Hamid Grine, n'a pas omis encore une fois de revenir sur la déontologie en appelant la presse nationale à « faire preuve de professionnalisme et de respect de la déontologie ». « Les organes de presse ont toute la liberté de traiter les différents thèmes, mais cela doit se faire en tout professionnalisme et dans le respect de la déontologie », a indiqué le ministre lors d'une conférence de

presse tenue au terme de sa visite de travail dans la wilaya, soulignant qu'un journal professionnel doit obligatoirement examiner le fond de ses écrits avant toute diffusion afin d'éviter d'éventuelles anomalies.

Évoquant la carte professionnelle du journaliste, M. Grine a indiqué qu'entre 1.500 et 1.600 demandes ont été déposées pour l'obtention de ce document, rappelant que 10 cartes ont été déjà remises à leurs titulaires, à titre symbolique, dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale de la presse.

K.H

COMMISSION D'ENQUÊTE DU DÉRAILLEMENT DU TRAIN ALGER-THÉNIA

La vitesse élevée serait la cause principale

« La vitesse élevée » serait la cause principale du déraillement mercredi matin du train Alger-Thénia. D'après un communiqué résumant le rapport préliminaire la commission d'enquête ministérielle « Il semblerait et suite aux premières lectures et analyses des enregistreurs des données de circulation du train (boîtes noires), que le déraillement a été causé par la vitesse élevée du train au moment de son engagement sur la voie déviée, qui a été enregistrée à 108 km/h alors que la vitesse requise sur une voie déviée est limitée à 30km/h ». Ainsi les premières lectures et analyses des enregistreurs des données de circulation (boîtes noires) du train à l'entrée de la gare d'Hussein Dey, montrent que l'accident serait dû à une « erreur humaine ». La commission d'enquête a également relevé que « la voie ferrée et les installations de sécurité étaient en bon état de fonctionnement » et la « visibilité des signaux était

bonne ». « Ces constatations ont amené la commission d'enquête à émettre la supposition que l'accident est dû à une erreur humaine », a expliqué la même source. « Cette erreur serait due à une mauvaise interprétation de la signalisation par le conducteur du train ou bien une non observation des instructions mises en place au niveau du poste d'aiguillage, relatives à l'arrêt obligatoire s'agissant d'une voie déviée ou éventuellement à la conjugaison de ces deux probabilités », ajoute le rapport préliminaire de la commission d'enquête ministérielle. « L'enquête en cours devra déterminer les causes et responsabilités de l'accident », a conclu la même source. Il est à souligné également qu'une information judiciaire a été ouverte contre X pour « homicide et blessures involontaires » suite à cet accident du train, a annoncé jeudi à l'APS le procureur de la République près le tribunal d'Hussein-dey, Mohamed Yahiaoui. « L'instruction qui a commencé le jour même de l'accident va

déterminer les causes et les responsabilités liées à cette affaire », a précisé M. Yahiaoui, ajoutant que « la juge d'instruction a d'ores et déjà émis des commissions rogatoires à l'intention de la police judiciaire et de la police scientifique afin de vérifier toutes les pistes ». « La qualification de cette affaire est délictuelle (articles 288 et 289 du code pénal) et relève ainsi de la compétence du tribunal pénal », a-t-il ajouté. M. Yahiaoui a indiqué que la doyen des juges d'instruction près le tribunal d'Hussein-Dey, Latifa Mengalati a été désignée pour instruire en un « temps record » cette affaire. Le directeur général de l'hôpital Mustapha Pacha, Rabah Bara, a indiqué mercredi que les services d'urgences de son établissement avaient accueilli 93 blessés dont 40 ont quitté la structure hospitalière après avoir reçu les soins nécessaires. « Sur les 105 passagers admis dans les hôpitaux suite à cet accident, il ne reste que 5 blessés en observation dont deux dans un état grave », a par

ailleurs, indiqué le ministre de la Santé, Abdelmak Boudiaf, jeudi en marge d'une plénière au Conseil de la nation. La direction générale de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) a annoncé quant à elle que le trafic ferroviaire en partance d'Alger a repris progressivement jeudi au lendemain du déraillement.

Le train Alger-Oran a démarré normalement à l'heure habituelle de la gare ferroviaire Agha avec un arrêt à Blida, a-t-on précisé de même source. Le train qui a déraillé mercredi à 8H 10 faisant un mort (une femme de 55 ans) et plusieurs blessés a été délogé de la voie pour permettre la reprise du trafic, ajoute-on indiquant que les opérations de levage et d'évacuation du train accidenté sont toujours en cours. Suite à ce déraillement une commission d'enquête a été mise en place au ministère des Transports tandis qu'une d'une deuxième a été installée au niveau de la SNTF.

TLEMCCEN

95 tonnes de kif saisies

Plus de 95 tonnes de kif ont été saisies, par les services de Gendarmerie, Sûreté nationale, Douanes et Gardes-frontières, dans les derniers mois à travers la bande frontalière située sur le territoire de la wilaya de Tlemcen, a indiqué jeudi le wali, M. Saci Ahmed Abdelhafid. Dans son intervention lors de la troisième session ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya (APW), le même responsable a souligné que cette grande quantité de drogue a été saisie dans plusieurs opérations, grâce à la vigilance et la mobilisation des différents services.

Lors des débats, un élu APW a fait part de son inquiétude quant aux quantités de drogue provenant du Maroc, tout en faisant remarquer que d'autres hallucinogènes introduites du pays voisin sont à craindre. **R.N**

LES SAISIES SE CHIFFRENT EN TONNES

Trafic de drogue, vers une année record ?

PAR SMAÏL .B.

Le trafic de drogue continue son « bonhomme de chemin » en Algérie et tout porte à croire qu'on va se diriger vers une année record en matière des quantités saisies par les différents services de sécurité. Déjà en 2013, le bilan portait sur 200 tonnes de cannabis récupérées mais avec les opérations enregistrées des derniers semaines, ce chiffre est appelé à être dépassé, d'autant plus qu'il reste près de deux mois encore pour boucler l'année 2014. D'ailleurs, le wali de Tlemcen a indiqué, avant-hier jeudi, que plus de 95 tonnes de kif ont été saisies ces derniers mois par les services de la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale et les Douanes. Ainsi, en l'espace d'une semaine, on compte plus de 62 quintaux de kif traité saisis par la Gendarmerie nationale et les forces de l'Armée nationale populaire, essentiellement dans les régions frontalières avec le Maroc, à savoir les wilayas de Tlemcen et Bechar. Cette quantité

s'ajoute à celles récupérées il y a quelques jours qui a vu la saisie de 6,4 tonnes de la même substance.

Les dernières prises remontent à jeudi. La première opération a été menée à Bechar par les forces de l'ANP qui ont réussi à arrêter un baron de la drogue recherché depuis longtemps et trois de ses acolytes et saisi 20 quintaux de drogue, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale.

C'est un détachement relevant de la 3ème Région militaire qui a tendu dans la nuit une embuscade près de la localité de Nif Erha, au nord-est de la ville de Bechar. L'opération s'est soldée également par la saisie d'un véhicule tout-terrain et de quatre téléphones cellulaires. Le même jour, à Tlemcen, les services de la Gendarmerie nationale de Boussaid qui ont agi sur renseignements ont récupéré au lieu dit Ouled Dahou 45 colis renfermant 950 kg de kif traité, abandonnés par des narcotrafiquants, sans doute à la vue des gendarmes par peur d'être interpellés. Une pratique de plus en plus

utilisée par les narcotrafiquants qui préfèrent ne pas prendre trop de risques. Il est à rappeler que quelques jours plutôt, la GN de Sidi Bel Abbès a démantelé un réseau qui activait dans l'axe Maroc - Tlemcen - Oran - Sidi Bel Abbès - Blida - Tébessa - la Tunisie et saisi une quantité de 18 quintaux de cannabis. Les narcotrafiquants ont stocké la marchandise dans un garage, sis au centre ville de SBA, et appartenant à un homme âgé de 76 ans, et attendaient le bon moment pour transporter la drogue vers Blida dans une première étape. Mais la vigilance de la Gendarmerie nationale a eu raison du plan du réseau. Avec l'aide des chiens renifleurs, les gendarmes sont parvenus à localiser le garage et après une fouille minutieuse, ils ont mis la main sur le kif qui était enterré dans un trou au dessus duquel, les narcotrafiquants ont posé du sable et des matériaux de construction.

S.B.

LA GUERRE DÉCLARÉE À SIDI SAÏD

L'UGTA face à la crise

La centrale syndicale fait face à une crise qui secoue ses instances dirigeantes. Les opposants à Sidi Saïd ne ratent pas l'occasion de le honnir. Ils forment actuellement un comité de sauvegarde et ne comptent pas baisser les bras.

FAYÇAL ABDELGHANI

C'est depuis la rentrée sociale que l'UGTA est visé par des critiques émanant d'une poignée de syndicalistes qui s'opposent ouvertement au mandat du SG de la centrale. A chaque fois, ces syndicalistes tirent à bout portant sur Sidi Saïd et ces collaborateurs les accusant de « dérives » et d'absence de choix démocratique pour la prochaine joute électorale pour le renouvellement des instances dirigeantes.

Ahmed Badaoui, ex-responsable de la fédération syndicale des douanes et ses compères tentent de barrer la route au SG pour le 11e congrès qui doit consacrer le troisième mandat pour Sidi Saïd. Mais jusque-là, les opposants restent minoritaires malgré l'appel du pied dont ils ont usé pour



Abdelmadjid Sidi Saïd, secrétaire général de l'UGTA

féderer les unions de wilayas. Avec la création du comité national de réappropriation et de sauvegarde de l'UGTA, c'est juste un peu de crédit qu'ils obtiennent face aux puissantes fédérations qui soutiennent Sidi Saïd. Faut-il rappeler que la dernière réunion d'août dernier d'El Achour à Alger a regroupé les secrétaires des unions nationales et des fédérations où elles ont opté pour les mêmes noms qui composent la commission exécutive nationale qui doit

veiller à la tenue du prochain congrès. L'actuel SG de la centrale syndicale s'appuie sur ses relais et ses accointances avec le pouvoir qui sont un secret de Polichinelle.

C'est d'ailleurs un point chaud pour les membres du comité de sauvegarde qui le mettent en avant. Selon eux, la CEN devrait s'élargir à d'autres membres qui doivent être élus librement pour valider l'organisation du congrès.

Or, Sidi Saïd ne veut pas l'entendre de cette oreille. L'initiative est décrite comme une « sortie des rangs » et n'a aucune chance d'aboutir du fait que le CNRS a du mal à récolter des voix. Mais pour les amateurs du CNRS, l'actuelle UGTA est « au service du pouvoir et non des travailleurs qu'elle est censée représenter ». Ces derniers veulent que le puissant syndicat des travailleurs retourne à sa base revendicative des forces ouvrières qu'elle compose. Une revendication qui, même si elle conforte une partie des militants de base, ne trouve pas assez d'écho chez les milliers de travailleurs. Les syndicalistes de l'opposition qui tentent de médiatiser leur action trouvent de la peine à se faire écouter.

Pour preuve, les tentatives de rassembler le maximum de « fidèles à la ligne d'opposition au SG » n'ont pas eu un grand succès. Le SG de l'UGTA trouve son compte en arrachant des concessions sur les dossiers sociaux et les revendications salariales dont il en a fait des preuves suffisantes pour sa prochaine reconduction. Les observateurs de la scène syndicale le donnent gagnant pour son prochain mandat. Sa stratégie a été payante et il ne compte pas céder sa place quitte à faire le dos rond en attendant la prochaine tenue du congrès.

F.A

PROCHAIN CODE DE L'INVESTISSEMENT

La règle 51/49% extirpée mais pas supprimée

PAR RAYAN NASSIM

La règle 51/49%, régissant l'investissement étranger en Algérie, sera expurgée du prochain code de l'investissement pour le rendre plus attractif mais ne sera en aucun cas totalement supprimée, a annoncé jeudi le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, lors d'un point de presse à l'issue de la conférence sur le développement économique et social. Dans le nouveau code de l'investissement, a-t-il expliqué, « nous allons enlever tous les points qui pourraient entraver (l'investissement) et ne garder que les facilitations et l'accompagnement des projets (allant de la conception jusqu'à la réalisation à mesure du 51/49% n'a rien à faire dans le code de l'investissement ».

Plus explicite, le ministre a souligné que cette mesure du 51/49% ne figurera pas dans le futur code des investissements mais doit relever de la réglementation des activités et secteurs économiques, citant l'exemple du secteur pétrolier régi par un code d'investissement spécifique. M. Bouchouareb a avancé que le nouveau texte serait plus attractif car n'incluant que les mesures de facilitations qui rendent « l'accès libre » au marché algérien pour les investisseurs étrangers. Il a révélé, en outre, que les dispositions figurant dans le code en vigueur et qui relèvent de la Banque d'Algérie ou du ministère des Finances seraient également expurgées du nouveau code, en indiquant que ces mesures seront du ressort de ces deux institutions. Le ministre a rappelé

que l'élargissement de cette règle au secteur du commerce de gros et de détail a été rendue nécessaire par le besoin de venir en aide aux secteurs fragilisés, voire effondrés par la concurrence des produits importés comme celui de la manufacture. Pour autant, il a estimé que cette règle n'était pas rigide car elle peut être appelée à évoluer dans le futur, et ce, en fonction des besoins de la politique du gouvernement, en indiquant qu'elle pourrait être révisée, par exemple, dans le cas d'investissements réalisés avec des partenaires étrangers dans des segments porteurs à l'international. Cette règle régissant la répartition du capital pour les investissements étrangers a été évoquée par les partenaires de l'Algérie dans le cadre des négociations pour son accession

à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Instituée en 2009 pour l'ensemble des secteurs d'investissements réalisés avec des partenaires étrangers, cette mesure existait avant cette date et l'est toujours pour le secteur pétrolier régi par un code d'investissement spécifique.

I.A

RENAULT SYMBOL ALGÉRIENNE Le prix inférieur à celui du modèle importé

Le constructeur de la première voiture algérienne, Renault Algérie production (RAP), est le seul habilité à fixer le prix de la Symbol algérienne, mais ce prix devrait être inférieur à celui du même modèle importé, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb. « Je ne peux pas fixer le prix de cette voiture mais en comparaison avec une voiture importée présentant les mêmes qualités, on aura un prix inférieur », a avancé M. Bouchouareb lors d'un point de presse à l'issue de la conférence sur le développement économique et social. Selon le ministre, c'est le constructeur français qui va fixer le prix de la Symbol algérienne. « Notre rôle en tant que pouvoirs publics était de lui accorder toutes les facilitations nécessaires afin qu'il puisse créer l'usine et fabriquer cette voiture dans les délais impartis », a-t-il souligné. Selon lui, le véhicule fabriqué en Algérie sera « de haut de gamme » (3e classe) doté de tous les équipements et assorti de GPS, ajoutant que le constructeur prévoit la fabrication d'autres modèles de ce type de voiture dans les prochaines années. Dotée d'une capacité initiale de production de 25.000 unités/an, l'usine Renault de Oued Tlelat (Oran), qui sera inaugurée le 10 novembre en cours, compte atteindre 75.000 unités/an dans une deuxième étape et qui vise un taux d'intégration nationale de 35%.

I.A

LE SURPLUS DE LOGEMENTS

"AADL 2" affecté au programme "AADL 3"

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune a annoncé jeudi à Alger que « le surplus des logements qui seront réalisés dans le cadre du programme des logements en location-vente +AADL 2+ durant le prochain quinquennat sera affecté au programme +AADL 3+ ». « On prévoit un surplus de quelques 100.000 logements après la distribution des logements prévus pour le programme AADL 2 », a indiqué le ministre qui a présidé une rencontre d'évaluation des activités de son secteur pour le 3ème

trimestre 2014, avec les directeurs généraux des OPGI et les directeurs de l'habitat au niveau national.

« Une fois que nous aurons satisfait toutes les demandes inscrites dans le cadre du programme AADL2, nous procéderons au lancement d'autres projets » destinés essentiellement à un nouveau programme de logements en location-vente.

Le secteur réalisera un programme supplémentaire dans le cadre du prochain quinquennat pour faire face à la demande croissante sur ce type de logements, a poursuivi M. Tebboune précisant que « quelques

450.000 logements en location-vente seront réalisés à ce titre ». Un programme de 230.000 logements inscrits au titre de l'actuel quinquennat, en cours de réalisation, devra porter le nombre de logements en location-vente à plus de 650.000 à l'horizon 2018. Il a, par ailleurs, rassuré les citoyens inscrits dans le programme +AADL2+ quant à leur droit d'avoir un logement réitérant « l'engagement du gouvernement à éradiquer définitivement les constructions anarchiques à l'horizon 2015 et la crise du logement à la fin 2018 ».

R.N

BOUCHOUAREB EST FORMEL

«Pas de discussions avec ArcelorMittal sur Gara Djebilet»

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, a démenti, jeudi, l'existence de discussions entre l'Algérie et le numéro 1 mondial de la sidérurgie, ArcelorMittal, sur le projet d'exploitation du grand gisement de fer de Gara Djebilet. « Gara Djebilet ne fait pas l'objet de discussions avec ArcelorMittal », a-t-il déclaré lors d'un point de presse à l'issue de la conférence sur le développement économique et social, lorsqu'un journaliste l'a interrogé sur

d'éventuelles tractations avec ce groupe dont la presse avait fait état récemment. Sur ce sujet, il a soutenu que le projet de Gara Djebilet « est important et nécessite une approche pérenne pour le développer ». M. Bouchouareb a précisé que le seul dossier évoqué avec ce sidérurgiste mondial était celui relatif au plan de relance du complexe d'El Hadjar qu'ArcelorMittal exploite avec l'entreprise Sider.

I.A

LA MINISTRE DIT AVOIR TENU LES ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT

«35% d'enseignants bénéficieront de promotions»

Près de "35% d'enseignants (150.000) des trois cycles bénéficieront de promotions à des grades supérieurs", a annoncé, hier, à Alger la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le secteur de l'Education est en passe de concrétiser les accords conclus entre le Gouvernement et les syndicats, portant intégration et promotion de 150.000 employés (35% de l'ensemble des employés du secteur), conformément à la circulaire interministérielle d'application N° 4 datée du 6 juillet 2014", a indiqué Mme Benghebrat dans un entretien accordé à l'APS.

Le ministère a fixé la date du 30 novembre comme date butoir de la mise en oeuvre des clauses de l'accord à travers la finalisation du traitement de tous les dossiers d'intégration et de promotion, en coordination avec les directions de l'éducation et les services concernés au niveau

des wilayas, a-t-elle ajouté.

Les conférences régionales organisées à Tiaret, Djelfa et Sétif "ont permis d'unifier les vues" sur les modes d'application de cette circulaire qualifiée par la ministre de "complexe et nécessitant un certain temps pour l'appliquer à la lettre".

A une question sur la réunion prévue à la mi-novembre entre le ministère de l'Education et les partenaires sociaux (syndicats), Mme Benghebrat a fait savoir qu'"il s'agit de la 3ème rencontre du genre qui vise essentiellement à résoudre les problèmes que connaît le secteur et à résoudre les différends qui minent la relation tutelle-partenaires sociaux".

Elle a, dans ce contexte, souhaité que la rencontre se déroule dans de bonnes conditions, "compte tenu de la volonté et de la disponibilité du ministère à assainir ses relations avec les différents partenaires sociaux".

La ministre n'a pas manqué de rappeler que la plupart des revendications des syndicats de l'Education (34 sur 36) avaient été "satisfaites" par le gouvernement affirmant que les problèmes en suspens "ne sont absolument pas du ressort du

ministère de l'Education". Mme Benghebrat a appelé, à cette occasion, les intendants en grève depuis deux mois, à faire preuve d'un haut sens de responsabilité et à reprendre le travail dans "l'intérêt de l'élève" rappelant la "disponibilité" du secteur à engager un dialogue "sérieux et efficace pour la prise en charge de leurs problèmes". La ministre a annoncé l'organisation de concours de promotion professionnelle dans le corps des intendants les 3 et 4 décembre prochain. Elle a par ailleurs mis en exergue la "légitimité" des revendications soulevées par ces fonctionnaires de l'Education nationale, estimant que leur prise en charge nécessitait des "solutions progressives, du temps et de la patience".

S'agissant des informations faisant état de la démission de milliers de nouveaux enseignants en raison des "mauvaises conditions de travail", la ministre a indiqué que "1.000 enseignants uniquement (moins de 4%) sur les 24.104 que compte le secteur parmi ceux ayant passé le concours de recrutement organisé en juillet dernier, ont démissionné de leurs postes". La première responsable du secteur a fait

part de la tenue d'une série de réunions avec d'autres secteurs pour tenter de trouver des solutions définitives aux problèmes qui se posent au secteur de l'Education. "Il sera procédé à partir de samedi à la tenue d'une série de réunions avec plusieurs ministères concernés par la gestion du secteur de l'Education nationale, en vue de trouver des solutions pratiques et définitives aux problèmes enregistrés par le secteur", a affirmé Mme Benghebrat.

Elle a, dans ce sens, cité le problème de surcharge qui nécessite, selon elle, l'intervention du secteur de l'Habitat, premier responsable de la réalisation des établissements scolaires et le problème de prise en charge de l'enseignement préscolaire et des élèves aux besoins spécifiques.

La ministre de l'Education nationale a réaffirmé que ces réunions s'inscrivaient dans le cadre de "l'engagement" du gouvernement à booster le secteur de l'Education, en "veillant à consacrer le facteur qualité à travers l'amélioration des conditions générales régissant ce secteur".

L.B

POUR PROMOUVOIR L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE

Les enseignants universitaires impliqués

PAR INES AMROUDE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Mohamed Mebarki a affirmé jeudi à Alger que la mise à niveau et la promotion des enseignants universitaires était une étape nécessaire pour promouvoir l'Université algérienne à l'échelle internationale.

Répondant à une question lors d'une séance plénière au Conseil de la Nation au sujet des conditions difficiles imposées aux enseignants pour prétendre à la catégorie "A", le ministre a précisé que "la mise à niveau est une étape indispensable pour les enseignants-chercheurs afin de hisser l'Université algérienne au rang de pôle scientifique au double plans national et international". Pour ce qui est de la promotion au grade d'enseignant-conférencier, catégorie "A", le ministre a estimé que "le postulant doit impérativement posséder une expérience en matière d'enseignement et de recherche et avoir réalisé des études scientifiques l'habilitant à diriger des recherches et encadrer des étudiants en doctorat", soulignant que "30% des enseignants universitaires au nombre de 51.000 sont titulaires d'un doctorat".

Le ministre a mis l'accent sur le rôle de l'enseignant-chercheur dans la promotion de l'enseignement et de la recherche, ce qui induit, a-t-il ajouté, des exigences professionnelles qui doivent être développés sans cesse. Il a expliqué dans ce sens que la promotion et la mise à niveau étaient tributaires de la production scientifique et pédagogique et de la capacité à innover à l'instar de ce qui est en vigueur dans les universités étrangères. M. Mebarki a rappelé que son secteur œuvrait à "faciliter l'opération de mise à niveau et à renforcer les chances de réussites" à travers des mesures comme la création d'une

commission scientifique nationale pour accompagner les structures de rédaction de magazines scientifiques universitaires et contribuer à l'amélioration de leur classement au niveau international. Le ministre a indiqué que "l'association de l'avancement dans la carrière professionnelle à la production scientifique et pédagogique permet d'éviter à l'Université algérienne les effets négatifs résultant de la cessation par l'enseignant de développer son activité pédagogique ou scientifique et son éloignement des laboratoires dès l'obtention de la thèse de doctorat". A une question sur les conditions d'accès des professeurs universitaires aux cycles de formation et les problèmes rencontrés concernant l'obtention des lettres d'admission auprès d'établissements scientifiques étrangers, le ministre a souligné que le ministère avait pris une série de mesures pour faciliter cette démarche,

dont l'exigence de la présence d'accords conclus préalablement entre l'Algérie et les pays concernés ou d'accords de coopération ou de partenariat entre les laboratoires de recherches et leurs homologues. Les dispositions en question prévoient de définir le type d'établissement d'accueil qui doit être hautement qualifié et de charger les responsables des laboratoires de recherches de veiller à faciliter l'envoi des lettres d'admission aux chercheurs concernés, par les laboratoires appropriés selon le domaine de spécialité. Dans le souci d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, le ministère organise annuellement des formations de mise à niveau et autres résidentielles à l'étranger, outre 500 bourses de formation résidentielle d'une durée de 18 mois, a conclu le ministre.

I.A

AU PROFIT DU PERSONNEL PARAMÉDICAL DES CENTRES ANTICANCÉREUX

Lancement d'un programme de formation

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé, hier, à Alger que son département avait élaboré un programme de formation au profit du personnel paramédical des centres anticancéreux (CAC), ajoutant que le secteur comptait actuellement 148 radiothérapeutes.

Le ministre qui répondait à une question d'un membre du Conseil de la Nation sur les qualifications du personnel en charge des appareils de radiothérapie et de leur maintenance, a annoncé l'élaboration d'un programme de formation au profit du personnel paramédical des CAC ajoutant que le secteur "compte actuellement 148 radiothérapeutes en plus des physiothérapeutes".

Le ministre a estimé que ce nombre de cadres était "suffisant pour faire fonctionner les appareils de radiothérapie disponibles actuellement et ceux qui

seront prochainement acquis", ajoutant que la majorité des diplômés de la promotion des 570 techniciens spécialisés en radiothérapie, dont la sortie est prévue cette année, seront employés dans les CAC.

"Le plan quinquennal national de lutte contre le cancer (2015-2019), dont le programme préparé par une commission spécialisée sera finalisé le 10 novembre, porte également sur l'appui de la formation continue de tous les employés dans ce domaine, notamment les radiothérapeutes, les physiothérapeutes et les ingénieurs chargés de la maintenance", a précisé le ministre. Revenant à la maintenance des appareils, le ministre de la Santé a indiqué qu'il avait été convenu dans le cadre des accords conclus pour l'acquisition de ces appareils de "prendre des mesures pour la prise en charge de la maintenance après expiration du délai de garantie". Les fournisseurs ont également

été tenus de "créer des branches en Algérie pour assurer la disponibilité de la pièce de rechange et la célérité dans la réparation des pannes, de par leur engagement à former les compétences algériennes". M. Boudiaf a affirmé, dans ce sens, qu'un des deux fournisseurs avait décidé de la création d'un centre "de formation à Alger couvrant la région d'Afrique du nord et du Moyen Orient". Il a ajouté que "l'avant-projet de loi sur la santé qui a suscité un grand intérêt de la part des acteurs du secteur sera soumis pour examen dans les prochains jours aux deux chambres du parlement". A une question sur le projet de réalisation d'un CHU dans la wilaya de Béjaïa, le ministre a souligné que le projet - en suspens du fait du manque d'assiette foncière - est toujours de mise et compte parmi les 9 CHU qui seront réalisés ultérieurement à l'échelle nationale.

YEMEN

Mort d'un citoyen franco-algérien à Sanaa

La mort du citoyen franco-algérien, Farid Hamou, mercredi dans la capitale yéménite, Sanaa, a été confirmée, jeudi, par le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. "La mort du ressortissant est intervenue lorsqu'il a été arrêté avec son compagnon franco-marocain à un barrage dressé par des miliciens houtis", a affirmé M. Benali Cherif dans une déclaration à l'APS. "Lors du contrôle, une altercation a éclaté et la situation a vite dégénéré", a-t-il expliqué, ajoutant que "M. Hamou a été mortellement atteint par des tirs des miliciens, alors que son compagnon a été gravement blessé". La dépouille mortelle de la victime se trouve actuellement à l'hôpital El Moayed dans la région d'Al-Hassaba, a indiqué le porte-parole du MAE, relevant que les services de l'ambassade d'Algérie à Sanaa "suivent ce dossier de près et sont en contact avec l'épouse du défunt et les autorités yéménites". La victime née à Metz (France) où elle a toujours vécu, a effectué plusieurs voyages au Yémen avant de s'y installer il y a quelques mois avec son épouse et sa fille pour y poursuivre des études de théologie au centre salafiste "El Fath" à Sanaa, rappelle la même source.

SALON DES BANQUES, ASSURANCES ET PRODUITS FINANCIERS

Une meilleure visibilité sur la tendance du marché et sur la concurrence

La 4e édition du Salon "Expofinances", qui aura lieu en même temps que le Salon de la production algérienne dont il constitue le pôle d'attraction générateur de synergie indispensable pour le développement de l'ensemble des secteurs économiques, et ce du 24 au 30 décembre prochain, au niveau du Palais des expositions de la Safex, aux Pins maritimes d'Alger, ne manquera pas d'attirer des milliers de visiteurs, notamment des professionnels du secteur en quête de partenariat et d'affaires.

PAR AMAR AOUIMER



Cette manifestation économique et commerciale regroupera, selon les responsables de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), tous les acteurs du secteur des banques, assurances, institutions de la

Bourse, sociétés émettrices de titres et les sociétés et organismes de promotion immobilières utilisant les crédits. Il s'agit pour les participants à cet événement de favoriser la circulation de l'information entre les différentes institutions et organismes d'Etat, les entreprises et les éta-

lisements privés et publics, créer une plate-forme d'échanges Inter et Intra-sectoriels et permettre aux banques et assurances de faire connaître leurs nouveaux produits. Les différents exposants examineront également les possibilités d'avoir une meilleure visibilité sur la tendance du

marché et sur la concurrence, renforcer les liens et la relation fournisseur/client et étudier les opportunités existantes sur le marché de la finance en vue des opérations d'investissements.

Des conférences et ateliers seront animés, durant ce salon, par des experts en finances et assurances pour développer et vulgariser les thèmes inhérents aux assurances, produits et impact sur l'entreprise, les dispositifs de financement des PME/PMI, de l'Andi, de l'Ansej, de la Cnac et de l'Angem..., soulignent les responsables de la Caci.

Il s'agit d'éclaircir les concepts relatifs au e-paiement, e-commerce, la maintenance immobilière considéré comme un atout pour les assurances et les banques, mais également l'entrée en bourse pour une PME/PMI en expliquant le mode d'emploi.

A. A.

CONFÉRENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Nécessité d'une refonte globale du management des entreprises algériennes

Une refonte globale du mode de management des entreprises algériennes est incontournable pour qu'elles puissent devenir de véritables créatrices de richesses et atteindre un haut niveau de compétitivité, a préconisé l'expert en économie, Abdelhak Lamiri. Intervenant lors de la séance plénière de la Conférence sur le développement économique et social, qui se tient du 4 au 6 novembre à Alger, Lamiri a soutenu que l'Algérie devrait opérer un changement radical des modes de gestion de ses entreprises qui demeurent, selon lui, "molles" en dépit des financements massifs injectés chaque année pour leur relance. Livrant quelques pistes de réflexion sur la relance du secteur productif, cet universitaire a suggéré de changer d'orientation en matière de vision pour la relance des entreprises qui doivent absolument investir dans un management de qualité et la formation de la ressource humaine. Il a alors suggéré d'augmenter les dotations budgétaires allouées au secteur de l'éducation et celui de la formation en général, estimant que les dépenses mobilisées par l'Algérie dans ces domaines, quoiqu'importantes, demeurent encore inférieures à celles consenties par les pays émergents. Dans cette catégorie de pays, a-t-il poursuivi, les montants consacrés au secteur de l'éducation représentent 8% du PIB, alors qu'ils atteignent à peine 5% en Algérie, refusant l'affirmation selon laquelle l'Algérie engage de grosses dépenses dans ce secteur stratégique. De même, a-t-il observé, les entreprises en Algérie, qu'elles soient publiques ou privées, consacrent également moins de financements à leur développement et à la formation de la ressource humaine que celles des pays émergents. Des experts appellent à miser sur les filières industrielles porteuses. Des experts ont appelé à opérer des choix judicieux pour relancer l'appareil industriel du pays en misant sur des filières gagnantes. Les experts ont appelé à identifier et à miser sur des secteurs industriels porteurs pour un développement industriel efficace et véritablement créateur de richesses.

"L'Etat doit opter pour une politique industrielle basée sur le soutien de secteurs naissants porteurs de haute valeur ajoutée au lieu d'éparpiller ses efforts sur toutes les filières", a soutenu Hacene Boukklia de l'Université d'Oran. Il a proposé, à cet égard, de cibler essentiellement les filières de substitution à l'importation et de s'inspirer également des pays exportateurs dont le niveau de développement est proche de celui de l'Algérie. L'expert Abdelaziz Kezzar a préconisé, de son côté, d'orienter les efforts vers le développement de la mécanique de précision, "pertinente pour l'économie algérienne". Sur ce point, il a recommandé de créer un cluster qui mettra en réseau toutes les parties qui interviennent directement dans cette industrie. Pour sa part, un représentant du ministère de l'Industrie et des Mines, Mohamed Tahar Bouarroudj, a évoqué les potentialités de développement industriel dans le domaine de l'exploitation de phosphate, exporté jusque-là à l'état brut. Il a également mis l'accent sur l'importance d'investir dans l'exploitation des terres rares, considérées comme le pétrole du XXIe siècle. Utilisées dans les fabrications de haute technologie, ces métaux peuvent devenir une source importante de revenus pour l'Algérie, selon lui.

R. E.

DANS LE BUT DE RÉPONDRE À LA DEMANDE CROISSANTE DES CONSOMMATEURS Plus de 300.000 tonnes de pomme de terre mises sur le marché

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri a affirmé que ses services avaient mis sur le marché plus de 300.000 tonnes de pomme de terre au cours des dernières semaines afin de satisfaire une demande croissante sur cette denrée. Le ministre qui s'exprimait devant la presse en marge d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, a indiqué qu'en raison de la période de soudure, le secteur a procédé au déstockage de certains fruits et légumes pour satisfaire la demande locale.

Nouri a imputé la hausse ces derniers jours, des prix des fruits et légumes à "un dysfonctionnement dans les marchés" ajoutant qu'il envisageait de procéder, en collaboration avec le ministère du Commerce, à une opération d'organisation et de régulation des marchés afin de garantir la fluidité des produits notam-

ment au niveau des marchés de gros. Pour le ministre, ce dysfonctionnement du marché est dû à une faille entre les marchands de gros et ceux du détail. Une faille que le ministre tend à rattraper en tant que partie concernée, a-t-il ajouté. La production "est disponible mais nous devons organiser le marché", a-t-il encore ajouté. Il a indiqué dans ce sens que les marchés de gros à l'instar de ceux d'Attaba et des Eucalyptus (Alger), ne répondaient pas aux moindres normes nécessaires. "Une opération d'envergure s'impose pour réorganiser les marchés selon les normes requises et lutter contre les intermédiaires". A une question sur les efforts du département en matière de lutte contre la désertification, Nouri que ses services avaient mis en œuvre quelque 9000 projets de développement local avec l'implication des populations de ces régions dont 2925 projets de proximité de

lutte contre la désertification et de développement des steppes ont été au niveau lancés dans 30 wilayas steppiques, sahariennes et subsaharienne pour la réhabilitation des ressources naturelles.

Ces projets sont à même d'élargir la couverture végétale, de traiter les bassins versants et de préserver les écosystèmes. Le ministre a ajouté dans le même contexte que les études relatives à l'élargissement du barrage vert dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019, ont été confiées au bureau national d'études et de développement local (BNEDER).

Des programmes sont élaborés selon les spécificités des régions steppiques qui s'étendent sur une superficie de 32 millions d'hectares dont le plan de réhabilitation de surfaces forestières résistant à la sécheresse, devant entrer en vigueur après la finalisation des études, a encore expliqué le ministre.

LES TIC, UNE DES CLÉS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L'Algérie veut s'inspirer de l'expérience suédoise

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent, désormais, un des principaux outils de développement économique et social d'un pays, selon l'expérience suédoise présentée mercredi à Stockholm. Lors du forum international consacré à l'innovation (EBIF), qui s'est tenu du 5 au 7 novembre dans la capitale suédoise, il a été observé que l'avancée réalisée par la Suède en matière de TIC a contribué à propulser ce pays au rang des nations les plus développées sur le plan technologique, indique l'APS. "La clé de la réussite suédoise dans ce domaine repose sur la concentration, dans les villes, d'une main d'œuvre qualifiée mais aussi d'entreprises innovantes", a

expliqué Maria Rankka, directrice exécutive à la Chambre de commerce de Stockholm. C'est le cas de Stockholm dont la part dans le PIB du pays représente un taux important, participant à hauteur d'un tiers de la valeur ajoutée de la Suède, a-t-elle ajouté. Selon la même responsable, les métiers les plus répandus en Suède sont ceux de programmeur, informaticien et développeur de logiciels, faisant d'elle l'une des plus grandes plates-formes de l'informatique dans le monde. En outre, le rôle de la connectivité dans le changement des sociétés et la facilitation du mode de vie a été mis en avant lors de cette rencontre, un domaine où la Suède demeure l'exemple le plus en vue comparativement à d'autres pays

développés comme les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Japon ou la France. Les services publics, l'eau, l'environnement, la santé, l'agriculture et le trafic routier sont les principaux domaines d'application du concept de la société connectée prôné par l'un des équipementiers en TIC de ce pays. Cette connectivité s'est étendue également à l'industrie automobile tel que cela a été démontré lors de cette première journée de l'EBIF au cours de laquelle a été présenté le prototype d'un véhicule connecté. Cette innovation, qui se répand à vive allure dans l'industrie automobile, permet de relier les véhicules au réseau du haut débit mobile pour des services d'assistance aux personnes, notamment, et ce, en cas d'accidents, de

BLIDA

Réalisation d'un centre national de traitement d'Alzheimer

Les travaux de réalisation d'un centre national du traitement d'Alzheimer ont été lancés, récemment, à Blida, dans l'objectif d'assurer des soins adéquats aux citoyens atteints de cette maladie, a indiqué le directeur local de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière. Cet établissement de santé publique, considéré le deuxième du genre au niveau du continent africain après la Tunisie, est implanté au niveau de l'enceinte du CHU Frantz-Fanon et comporte plusieurs spécialités permettant la prise en charge convenable des malades, a affirmé, à l'APS, Ahmed Zenati, précisant qu'une enveloppe budgétaire de 140 millions DA a été allouée à ce projet dont les délais de réalisation sont fixés à 20 mois.

En sus de consultations quotidiennes des patients, ce centre devrait assurer d'autres services liés à la bonne prise en charge comme l'hospitalisation, sachant que 12 lits sont prévus dans ce projet, a-t-il ajouté. La réalisation de ce centre spécialisé est initiée au vu du nombre sans cesse croissant des malades atteints d'Alzheimer — actuellement 100.000 cas sont recensés au niveau national —, selon le même responsable. Une équipe pluridisciplinaire composée de psychologues, psychiatres et de neurologues assurera la prise en charge des malades au niveau de cet établissement, a déclaré M. Zenati, précisant que la plupart des médecins sont issus de la communauté nationale à l'étranger s'étant engagés à apporter leur contribution à cet effet.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Construction de 109 villas de type LPP

Les travaux de réalisation de 109 villas dans le cadre du logement promotionnel public (LPP), ont été lancés dans la wilaya de Bordj Bou-Arreridj a indiqué, mercredi, le directeur régional de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI). Ces villas font partie d'un programme de 1.500 unités prévues dans cette wilaya, a précisé M. Abdelaziz Berache, faisant savoir qu'une deuxième tranche de 105 autres habitations sera très prochainement lancée en travaux. Les délais de réalisation de ce type de logements sont de 16 à 20 mois "avec prise en considération rigoureuse des normes techniques en matière de construction" a-t-on ajouté. La réception du premier quota est prévue pour la fin de l'année prochaine, a encore indiqué M. Berache, en relevant que 150 demandes pour ce type d'habitations ont été réceptionnées par l'ENPI qui couvre les wilayas de Bordj Bou-Arreridj et de M'sila.

APS

TIZI-OUZOU, CONSERVATION DES FORÊTS

Récolte de 5.271 quintaux de liège

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, un volume de 5.271 quintaux de liège a été récolté au titre de la présente campagne de démasclage, entamée au mois de juin dans les subéraies, soit une augmentation de près de 500 quintaux par rapport à l'édition précédente, a annoncé la Conservation des forêts.

PAR BOUZIANE MEHDI

Représentant près de 60% de l'objectif prévisionnel fixé à 9.822 qx, cette quantité de liège aurait pu être plus conséquente, "sans l'abandon des chantiers de récolte" de ce produit ligneux dans la forêt de Mizrana, pour des causes liées à la non-satisfaction de la revalorisation des salaires des ouvriers par l'Entreprise régionale du génie rural Djurdjura, titulaire d'un marché d'exploitation dans cette forêt domaniale de 3.600 qx de liège, sur lequel il n'a été réalisé que 1.141 qx, a estimé le responsable du service gestion au niveau de la Conservation des forêts. La non-concrétisation de l'objectif prévisionnel de récolte du liège est due aussi, tel qu'évoquée par la même responsable, à "l'inaccessibilité" de



certain sites d'exploitation, relevant de la forêt de Tamgout et totalisant 1.737 qx. Au niveau de la subéraie d'Azouza, il est signalé également un reste à réaliser d'environ 300 qx sur un objectif de 1.472 qx.

Selon l'APS, le liège récolté est stocké au niveau du dépôt de Yakourène, en attendant sa vente aux enchères par l'entreprise exploitante qui se doit de verser, à l'administration des domaines, une taxe de 20% sur le produit de ses ventes au profit de transformateurs qui le destinent, après traitement, à l'exportation ou à de multiples usages, selon la qualité du produit, telle que la fabrication de bouchons, de joints mécaniques, de

semelles pour chaussures et de panneaux d'isolation thermique et acoustique. S'étendant sur plus de 23 ha, la concrétisation des opérations de repeuplement des subéraies de la wilaya butte sur des contraintes liées essentiellement aux entreprises de réalisation qui estiment "dissuasive la clause de blocage de la caution de soumission pendant 18 mois, temps minimal fixé pour s'assurer de la réussite des plantations", a signalé, à l'APS, la Conservation des forêts qui a fait part d'un projet de création d'une filière liège au niveau de la Direction générale des forêts, pour surmonter cet écueil.

JIJEL, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

30.000 emplois créés depuis 2008

Pas moins de 30.000 postes d'emploi ont été créés dans le secteur agricole à Jijel, depuis 2008, à la faveur de la validation de 1.938 dossiers d'investissement liés au travail de la terre, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA). Ces investissements dans un secteur, constituant l'une des vocations de la wilaya, ont généré des emplois dont le nombre triple pendant la saison des cueillettes, a indiqué le chef de service de la production et de l'appui technique, Abdelmadjid Boutayane. Le même responsable a ajouté que ces investissements ont été "complétés et soutenus" par un suivi dur le terrain ainsi que par la formation des promoteurs pour améliorer leurs compétences et assurer leur mise à niveau. Grâce au soutien accordé par le Fonds national de développement de l'investissement agricole (FNDA) qui est passé de 12 millions de dinars en 2001 à plus de 36 millions de dinars en 2013, de nombreux investissements ont été concrétisés. La situation arrêtée à la fin du mois d'octobre 2013 fait état de l'installation de 203 hectares de serres, la plantation arboricole sur 2.159 ha, la mise en exploitation de 53.691 ruches pleines, la pose d'un

réseau d'irrigation goutte à goutte et par aspersion sur 511 ha, la réalisation de 4.144 ouvrages d'irrigation (puits et bassins), la création de 16 chambres froides, l'ouverture de 21 huileries modernes et de 2 laiteries. Se fondant sur une analyse statistique, les responsables de la DSA ont soutenu que les "bons" résultats obtenus en matière de production agricole, toutes filières confondues, sont démontrés par une évolution "très significative" des volumes de production. Cette évolution est notamment remarquable dans les filières maraichage, arboriculture fruitière, oléiculture, ainsi que dans les productions animales (lait, viandes rouge et blanche, œufs). Le maraichage reste cependant la filière "dominante" dans la région où il est observé une extension remarquable de la plasticulture, boostée par le soutien de l'Etat. Une extension qui s'est traduite, cette année, par un important développement de la culture de la fraise dont la surface est passée de 158 hectares, avec une production de 52.000 quintaux en 2013, à 245 hectares pour une production de 73.746 quintaux (en 2014), permettant à la wilaya de Jijel d'occuper la première place nationale en matière de

fruits. Par ailleurs, il est prévu, dans les prochaines années, un accroissement des superficies oléicoles à la faveur d'un programme de plantation d'oliviers réalisé à travers différentes régions de cette wilaya où il est dénombré plus de 13.000 agriculteurs titulaires de la carte leur conférant cette qualité, selon la Chambre de wilaya de l'agriculture.

La dynamique enclenchée pour la relance du secteur de l'agriculture dans la wilaya de Jijel s'est également traduite par l'évolution des productions maraichères qui ont enregistré une hausse de plus de 52% durant l'année 2013, soit 1.230.048 quintaux contre une production annuelle moyenne de 807.318 quintaux durant la période 2005-2009, selon les responsables de la DSA. Ce renouveau, a-t-on estimé, a également été favorisé par les différents dispositifs de soutien de l'Etat pour développer l'investissement agricole (Ansej, Cnac et Angem), ainsi qu'aux actions de formation et de vulgarisation menées sur le terrain par les structures agricoles en direction aussi bien des agriculteurs que des jeunes promoteurs.

APS

MOSTAGANEM, UNIVERSITÉ ABDELHAMID-IBN BADIS

113 maîtres assistants et 38 professeurs assistants en renfort



A Mostaganem, l'université Abdelhamid-Ibn Badis a été renforcée par 113 maîtres assistants dans différentes spécialités et 38 professeurs assistants hospitalo-universitaires, a annoncé son recteur.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette année, cet établissement de l'enseignement supérieur s'est également doté d'une école supérieure d'enseignants accueillant 300 étudiants et une école préparatoire en sciences de la nature et vie (200 étudiants), a indiqué Belhakem Mustapha dans une allocution d'ou-

verture de l'année universitaire 2014-2015. Dernièrement, un projet de plateforme technique d'analyses physico-chimiques a été lancé et l'étude du projet de réalisation d'un centre d'aquaculture a été achevée, a déclaré le même responsable. Lors de l'actuelle rentrée, l'université Abdelhamid-Ibn Badis a accueilli 4.654 nouveaux étudiants atteignant un effectif global de 26.100 étudiants, selon le même responsable. Selon l'APS, l'année universitaire précédente a vu la sortie de plus de 6.000 diplômés dans les deux systèmes (classique et LMD), ainsi que la soutenance de 51 thèses de master et 52 de doctorats. Lors de la cérémonie d'ouverture à laquelle ont assisté des autorités de wilaya et la famille universitaire, M. Belhakem a appelé à la

coopération et la consultation pour parachever les réformes de l'enseignement supérieur et élever le niveau de formation pour l'adapter aux exigences du modernisme, a indiqué l'APS. Il a, par ailleurs, signalé l'attribution dernièrement d'un premier lot de 50 logements aux enseignants universitaires en attendant la distribution prochaine d'un lot similaire dans le cadre d'un programme global de 205 logements, annonçant que le secteur a bénéficié d'un quota supplémentaire de 20 logements. Actuellement, l'université de Mostaganem dispose de 8 facultés, d'un institut d'éducation physique et sportive, de deux nouvelles écoles et de sept résidences d'une capacité d'accueil de 15.948 lits.

B. M.

ORAN, RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Bilan des relogements depuis début 2014

Quelque 3.771 logements sociaux, avec le relogement samedi de 500 familles de Haï Sanawbar (ex-Planteurs), ont été attribués en 2014 dans la wilaya d'Oran.

Ce chiffre sera revu à la hausse avant la fin de l'année courante, qui aura connu le plus grand nombre de distribution de logements, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). Le dernier bilan communiqué par l'Office de promotion et de gestion immobilière d'Oran le 14 septembre dernier, faisait état de 3.271 logements sociaux attribués depuis le début de l'année en cours à des familles habitant dans des conditions précaires. La dernière opération de distribution de logements a eu lieu, fin août dernier, avec l'attribution de 1.152 unités à des bénéficiaires de décisions de pré-affectation.

Dans ce cadre, 400 familles ont été relogées à Oued Tlélat et 752 autres à Gdyl. D'autres opérations de relogement

sont prévues en novembre et décembre. Ainsi, celle prévue pour le mois de novembre et constituant la 3ème phase de relogement concernera 1.701 familles, selon le wali d'Oran. Avec ces attributions, le nombre total des familles relogées en 2014 sera revu à la hausse, soit 5.472 familles. L'OPGI a indiqué, dans le même communiqué, que 7.015 logements sociaux ont été attribués depuis 2011 dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire. Ainsi, 3.014 logements ont été attribués en 2013 contre 512 en 2012 et seulement 218 en 2011. L'accélération des attributions de logements sociaux cette année s'explique, entre autres, par l'achèvement de plusieurs chantiers de construction, a-t-on souligné. Rappelons que 6.068 décisions de pré-affectation de logements sociaux, dont 3.264 pour la seule commune d'Oran, ont été attribuées à des familles vivant dans des conditions précaires, dans des bidonvilles ou des

bâtisses menaçant ruine.

Les bénéficiaires des logements proviennent, en grande majorité, des quartiers de Derb, Médioni et El-Hamri. Notons, par ailleurs, que 45.000 demandes de logements ont été recensées dans la wilaya d'Oran. A elle seule, la daïra d'Oran compte plus de 20.000 demandes. Concernant les projets, la wilaya d'Oran a bénéficié, en 2012, de 21.000 logements sociaux. Depuis le 10 décembre dernier, 14.700 logements sociaux, répartis sur 22 sites, confiés à 6 grandes entreprises étrangères ont été lancés à Oran.

A cela, s'ajoute un autre programme de 10.300 logements dont 6.600 seront destinés aux habitants des Planteurs. Pas moins de 500 familles des sites Recasement et Terrain Si Ali du quartier Planteurs ont été relogées, la semaine dernière, dans la commune de Hassi Bounif, à l'est d'Oran.

APS

MILA

L'éternel problème du foncier

Le problème du foncier continue, à Mila, de faire obstacle à l'attribution de microcrédits pour les activités agricoles qui correspondent pourtant à la vocation de cette wilaya, a affirmé le coordinateur local de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), Nouar Messaoudi. L'attribution d'un microcrédit pour une activité liée au travail de la terre est tributaire de la disponibilité d'une parcelle de terrain, a rappelé le même responsable, soulignant, en marge d'un salon local consacré, à la maison de la culture de Mila, aux micro-entreprises lancées à l'aide du microcrédit, que la plupart des activités financées depuis la création de ce dispositif se rapporte au secteur des services. Le salon, prévu sur trois jours, présente un ensemble de projets réalisés par des jeunes dans les domaines de l'artisanat, des services, de l'apiculture, de l'habillement et autres activités, "réussies malgré l'insuffisance des crédits accordés", ont souligné de jeunes promoteurs. Un jeune entrepreneur de Grarem-Gouga qui s'est lancé dans la bijouterie traditionnelle et le travail de l'argent, expose des spécimens de ses produits, très demandés en raison de leurs prix compétitifs, a-t-on constaté. Le microcrédit est apprécié par les porteurs de projets en raison des procédures de remboursement "moins problématiques" par rapport à d'autres dispositifs, un avantage à l'origine de la forte demande enregistrée auprès de l'Angem de Mila.

KHENCHELA

22.000 bonbonnes de butane en réserve pour l'hiver

Quelque 22.000 bonbonnes de butane sont entreposées, en prévision de la saison hivernale, dans les centres de stockage situés dans les zones rurales enclavées de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur de l'énergie, Mohamed Achouri. La quantité stockée permettra aux populations non encore raccordées au réseau du gaz naturel de disposer d'un volume "amplement suffisant" pour leurs besoins durant l'hiver, a souligné le responsable. Cette mesure qui s'inscrit dans le cadre d'un programme de wilaya d'approvisionnement en produits énergétiques, vise à "anticiper l'augmentation attendue de la demande sur les bonbonnes de butane", a précisé M. Achouri. Selon ce responsable, 33 points de vente ouverts dans les stations-services et 70 autres auprès d'opérateurs particuliers agréés assureront la distribution des bonbonnes à travers l'ensemble des zones rurales enclavées, a précisé le même responsable. La wilaya de Khenchela dispose de deux centres de stockage de ce produit, à Khenchela et à Chechar, qui assurent la distribution quotidienne de 3.000 à 5.000 bonbonnes.

APS

POUR LUTTER* CONTRE
DAECH

L'Irak dit ne pas avoir besoin de troupes étrangères sur son territoire

L'Irak souhaite que ses alliés le soutiennent en lui fournissant aide et assistance militaire, mais non pas de troupes sur son territoire pour lutter contre l'organisation auto-proclamée Etat islamique (Daech), a indiqué le ministre irakien des Affaires étrangères Ibrahim al-Jaafari, jeudi dans la capitale turque, Ankara. "Seul le peuple irakien combattra sur le territoire de l'Irak", a déclaré M. al-Jaafari, en visite en Turquie, lors d'une conférence organisée par l'Organisation internationale de recherche stratégique basée à Ankara. "Le gouvernement irakien a également demandé à la Turquie de soutenir l'armée irakienne en termes d'équipement et de formation", a fait savoir le ministre, à l'issue de ses entretiens avec les dirigeants turcs. M. al-Jaafari a par ailleurs appelé la communauté internationale à apporter davantage d'aide humanitaire aux Irakiens qui ont fui les atrocités commises par les groupes armés, et demandé de l'aide pour la reconstruction des régions qui ont été détruites lors des affrontements avec les éléments de Daech.

"Le nouveau gouvernement irakien est inclusif et représentant toutes les factions en Irak", a souligné M. al-Jaafari, notant que les groupes sunnites seraient également représentés dans la politique irakienne. Le chef de la diplomatie irakienne a également indiqué que les exportations pétrolières des Kurdes sur les marchés mondiaux devraient se faire en conformité avec la Constitution irakienne, et que les Kurdes irakiens devraient prendre leur part des revenus des exportations à travers les autorités de Baghdad.

REPRISE DES COMBATS AU
SOUDAN DU SUD

Le Conseil de sécurité dénonce

Le Conseil de sécurité des Nations unies a exprimé son inquiétude quant à la reprise récente des combats entre les forces gouvernementales et celles de l'opposition au Soudan du Sud. Dans un dernier communiqué de presse, le Conseil a condamné "avec la plus grande fermeté" les affrontements qui ont fait des morts et des blessés parmi les civils. Du 26 au 30 octobre, des affrontements ont eu lieu à Bentiu et Roubkhona, dans l'Etat d'Unity, avant de reprendre le long du fleuve Sobat dans l'Etat du Haut-Nil le 2 novembre. En outre, le Conseil a également exprimé son souci à l'égard des combats qui s'étaient déroulés près d'un camp de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) à Bentiu, qui accueille plus de 49.000 déplacés. Ces nouvelles hostilités viennent exacerber une crise humanitaire déjà aiguë. Le Conseil a "exigé qu'il soit mis fin sans tarder à tous les actes de violence et réclamé à nouveau que cessent les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire". Il a mis l'accent sur la nécessité d'engager des négociations, en concertation avec les partenaires intéressés, et notamment l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine (UA), sur toutes les mesures, y compris les sanctions ciblées. Parallèlement, le gouvernement soudanais est appelé à faire le nécessaire pour veiller à la sécurité de tous les civils, enquêter rapidement sur ces incidents et traduire en justice les auteurs de ces actes odieux. Jeudi, un sommet de l'IGAD s'est déroulé à Addis Abeba (Ethiopie), dans l'optique d'inciter le président sud-soudanais Salva Kiir et le leader de l'opposition Riek Machar à parvenir de toute urgence à un accord sur des dispositions en vue d'un gouvernement provisoire d'union nationale.

POUR FAIRE FACE À D'ÉVENTUELLES ATTAQUES

Damas a demandé à Moscou d'accélérer la livraison des missiles S-300

Damas a demandé à Moscou d'accélérer la livraison de missiles anti-aériens S-300 par crainte de voir le président américain céder aux pressions croissantes pour "attaquer" la Syrie, a révélé le chef de la diplomatie syrienne, Walid Mouallem.

Dans un entretien publié jeudi par le quotidien libanais *Al-Akhbar*, M. Mouallem affirme que Washington avait promis que la coalition internationale qui frappe l'organisation auto-proclamée "Etat islamique" (Daech) ne viserait pas l'armée syrienne. "Croyons-nous à ces engagements? Pour le moment. Nous avons compris que le président Barack Obama, pour des raisons de politique intérieure, veut éviter une guerre avec la Syrie", dit M. Mouallem. "Cependant, nous ignorons comment se comportera-t-il alors qu'il est sous une pression qui va aller crescendo", surtout après la victoire des Républicains aux élections de mi-mandat, poursuit le ministre des Affaires étrangères syrien. "Nous devons donc nous préparer", ajoute-t-il. "C'est ce que nous avons expliqué franchement aux Russes et nous leur avons demandé de nous fournir des armes importantes, dont des S-300", confie-t-il. "Nous les aurons dans une période raisonnable" car "le problème essentiel, à savoir l'approbation par le Kremlin, est à deux pas d'être résolu", assure le ministre.

La Syrie avait signé un contrat avec la Russie pour la livraison de trois à six batteries S-300. Ces systèmes sont capables d'intercepter en vol des avions ou des missiles guidés, ce qui pourrait compliquer tout projet des Etats-Unis ou de leurs alliés de pro-



céder à des frappes ou d'établir une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Syrie. La livraison devait avoir lieu en 2013 mais avait été reportée à 2014 avant que le président russe Vladimir Poutine annonce en septembre 2013 que la Russie l'avait suspendue à la suite d'une visite à Moscou du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Le contrat était d'une valeur d'un milliard de dollars et Damas en avait versé plusieurs centaines de millions. Depuis septembre, la coalition menée par les Etats-Unis multiplie les raids en territoire syrien contre Daech. Selon M. Mouallem, Washington a averti Damas

avant le début des frappes, par le biais de l'ambassadeur syrien à l'ONU ainsi que par Baghdad et Moscou, et s'était engagé à ne pas frapper l'armée syrienne. Par ailleurs, le ministre syrien affirme que "le gouvernement syrien a donné et continue à donner des munitions, des armes et de la nourriture à la ville de Ain al-Arab", Kobané en kurde, "qui est une ville syrienne et ses citoyens aussi". "Nous ne permettrons ni ne reconnaitrons aucune séparation en Syrie", martèle M. Mouallem en évoquant la situation de la région contrôlée par le YPD, la principale formation kurde.

R. M.

ACCORD SUR LE PRINCIPE D'UNE TRANSITION MENÉE PAR LES CIVILS AU BURKINA FASO

Le chef de l'ONU exprime sa satisfaction

Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a félicité jeudi le peuple du Burkina Faso après l'adoption d'un accord sur le principe d'une transition d'un an menée par les civils et qui aboutira à la tenue d'élections démocratiques en novembre 2015.

Dans un communiqué de presse publié par son porte-parole, le chef de l'ONU a félicité "toutes les parties prenantes burkinabè pour leur sens des responsabilités et leur volonté d'engager un dialogue constructif".

Il encourage en outre toutes les parties à continuer d'utiliser le dialogue pour parvenir rapidement à un accord sur une personnalité civile de premier plan pour mener le processus de transition, selon le communiqué. A cette occasion, M. Ban s'est félicité

des efforts de la médiation conjointe "menée par les Nations Unies, l'Union africaine et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et les Présidents du Ghana, du Nigeria et du Sénégal, ainsi que l'appui des partenaires internationaux pour assurer un processus de transition pacifique et en douceur au Burkina Faso". De son côté, le Conseil de sécurité des Nations Unies a appelé les forces de sécurité du Burkina Faso à remettre le pouvoir aux civils à la suite de la crise politique suscitée par la démission du président Blaise Compaoré.

Dans une déclaration à la presse publiée mercredi soir, les membres du conseil "ont exprimé leur profonde préoccupation concernant la crise politique et sécuritaire au Burkina Faso et les informations selon

lesquelles des personnes sont mortes à la suite des récents événements entourant la démission de M. Blaise Compaoré de son poste de Président". Le conseil de sécurité a appelé "au calme" et exhorté "toutes les parties prenantes à éviter la violence". Les membres du Conseil ont appelé les autorités du Burkina Faso "à respecter le droit de réunion pacifique et le droit à la vie et à protéger les citoyens et leurs biens". Les membres du Conseil de sécurité ont appelé toutes les parties prenantes au Burkina Faso à collaborer ensemble pour lancer un processus de transition démocratique, pacifique et menée par les civils conduisant à l'organisation d'élections libres, justes et inclusives dès que possible, qui respectent la Constitution du pays, selon la déclaration.

SUITE À UNE ATTAQUE DE BOKO HARAM DANS LE NORD-EST

21 morts au Nigeria

Vingt-et-un civils ont été tués au cours de combats entre des insurgés du groupe Boko Haram et l'armée nigérienne dans le nord-est du pays, a affirmé jeudi un sénateur de la région. Selon le sénateur Maina Maaji Lawan, les insurgés "ont tué 21 personnes" durant ces combats, qui avaient commencé mercredi autour de 17H00 (heure locale, 16H00 GMT) à Malam Fatori, une ville commerciale dans l'extrême-nord de l'Etat de Borno, près de la frontière avec le Niger. "Boko Haram a tenté d'attaquer Malam Fatori (...) mais les soldats de la Force multinationale leur ont opposé une forte résistance, et ont réussi à les faire reculer après de longs combats", a raconté le sénateur. Ce détachement de la Force multinationale ouest-africaine

était composé de soldats du Nigeria, du Tchad et du Niger. Installée au début des années 1990 pour combattre le trafic d'armes et les crimes transfrontaliers, la mission de cette force régionale a été étendue récemment au combat contre Boko Haram.

"Ils ont repoussé les insurgés, et les gens dans la ville et les soldats ont alors pensé que c'était fini. Mais les insurgés ont mobilisé encore plus d'hommes et d'armes, notamment un véhicule de transport blindé, et ont lancé une nouvelle attaque", a poursuivi le parlementaire.

"Ils l'ont emporté face aux soldats, qui ont été forcés de fuir. Les insurgés sont entrés dans la ville et ont tiré dans tous les sens. Ils ont tué 21 personnes", a déclaré M. Lawan.

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (10E J)

CRB-MCA, derby algérois à grand enjeu



Page 12

La 10e journée du Championnat national de Ligue 1 Mobilis, prévue aujourd'hui, sera marquée incontestablement par le derby algérois entre le CR Belouizdad et le MC Alger, alors que le leader, le MO Béjaïa, se rendra à Lavignerie pour donner la réplique à l'USM Harrach.

MC ALGER

Confiance renouvelée à l'entraîneur Charef

La direction du MC Alger a renouvelé, jeudi, la confiance à l'entraîneur Boualem Charef, contesté après la série de mauvais résultats en championnat, a appris l'APS auprès du club de Ligue 1 algérienne de football.

Page 13

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (10E J)

CRB-MCA, derby algérois à grand enjeu

La 10e journée du Championnat national de Ligue 1 Mobilis, prévue aujourd'hui, sera marquée incontestablement par le derby algérois entre le CR Belouizdad et le MC Alger, alors que le leader le MO Béjaïa se rendra à Lavigerie pour donner la réplique à l'USM Harrach.

PAR MOURAD SALHI

Le stade 20-Août d'Alger abritera ce soir une belle affiche entre les Algérois du CRB et ceux du MCA. Cette rencontre s'annonce très disputée entre deux formations chez qui rien ne va plus cette saison. Comme l'atteste bien évidemment leurs positions au classement général. Les poulains de Boualem Charef sont dos au mur. Le doyen qui occupe, désormais, la 14e place après sa déconvenue face à la JSK, lors du classico qui a eu lieu au stade Omar-Hamadi de Bologhine, tentera de rectifier le tir et se racher après des supporters. Mais les choses ne s'annoncent pas aussi faciles devant une équipe du CR Belouizdad qui a renoué avec le succès avec l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur français Alain Michel. Les Belouizdais ne comptent pas se présenter sur leur pelouse pour offrir des fleurs à leurs vis-à-vis, mais ils ne juront que par les trois points de la victoire pour confirmer leur réveil et prendre ainsi leur revanche après leur défaite la saison dernière au stade du 20-Août 1955.

Le leader en péril à Lavigerie

Le leader surprise du championnat, en l'occurrence le MO Béjaïa, effectuera un déplacement périlleux à Lavigerie pour donner la réplique à l'USM Harrach dans un autre rendez-vous à grand enjeu. Si la vraie révélation de cette saison tendra



de glaner la totalité des points qui seront mis en jeu sur la pelouse du stade 20-Août pour préserver son invincibilité et du coup son statut de leader, les locaux miseront sur le gain du match pour les rejoindre à la première place. Une chose est sûre, le rendez-vous qu'abritera le stade 1er-Novembre de Mohammedia à partir de 15 h s'annonce très disputé entre deux formations qui carburent en plein régime. Le CS Constantine, qui revient à la troisième place au classement général, et qui reste sur trois matchs sans la moindre victoire, accueillera la JS Saoura. En perte de vitesse, les Constantinois n'auront plus droit à l'erreur. L'entraîneur franco-italien, Diego Garzitto, qui n'a jamais menacé dans son poste est appelé à trouver la bonne formule qui lui évitera toute complication de sa situation. Les gars de la Saoura, qui restent sur un faux pas, auront à cœur de sortir le grand jeu pour éviter un second revers de suite. Le nouveau promu, l'ASM Oran, qui a surpris tout le monde, se rendra à Larbaâ pour donner la réplique

au RC Arbaâ. Les Oranais qui voyagent bien auront une belle carte à jouer face à une équipe de Larbaâ qui éprouve des difficultés pour s'imposer sur ses bases. Le stade Ahmed-Zabana d'Oran abritera un rendez-vous palpitant entre le Mouloudia local et l'ASO Chief. Le NA Hussein Dey, qui est sur une course ascendante après trois matchs sans défaite, est attendu à El-Eulma pour se mesurer au Mouloudia d'El-Eulma qui veut se racher après sa défaite surprise à domicile face à l'USM Alger.

Programme des rencontres

Alger (1er-Novembre) : USM El Harrach - MO Béjaïa (15h00)
Constantine : CS Constantine - JS Saoura (18h00)
Oran : MC Oran - ASO Chief (18h00)
El Eulma : MC El Eulma - NA Hussein-Dey (18h00)
Alger (20-Août 1955) : CR Belouizdad - MC Alger (16h00)
Larbaâ : RC Arbaâ - ASM Oran (15h00)

Brahimi buteur et passeur, une première pour Slimani

L'international algérien, Yacine Brahimi, buteur et passeur décisif mercredi soir, a contribué grandement dans la qualification précoce de son équipe portugaise le FC Porto aux huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Europe de football. L'autre atout des Verts, Islam Slimani, a quant à lui inscrit son premier but dans la compétition lors de la victoire de son équipe le Sporting Portugal dans le cadre de la 4e journée de la prestigieuse compé-

titif européenne des clubs. Brahimi, mais depuis son triplé lors de la première journée de la compétition, a porté à quatre son capital buts, après avoir marqué le deuxième but des Dragons vainqueurs 2-0 sur le terrain de l'Atletico Bilbao (Espagne). Le maître à jouer des Verts a été également passeur décisif dans l'action du premier but, permettant ainsi à son équipe, solide leader sur groupe H, d'assurer sa qualification au prochain tour avant deux journées de la fin de la phase des poules. Pour

sa part, Slimani, et après avoir marqué un but contre son camp, s'est racheté en fin du match en scellant le sort de la partie au profit de son équipe qui l'a emporté à domicile face aux Allemands de Schalke 04 (4-2). Le buteur des Verts a inscrit le quatrième but dans les derniers instants du temps de jeu. Ce succès permet au club lisboète de se relancer dans la course à la qualification aux huitièmes. Sporting remonte à la troisième

place du groupe G accusant un seul point de retard sur le deuxième Schalke. Le troisième algérien engagé dans cette épreuve, l'ex-international, Rafik Djebbour, a perdu avec son équipe Apoel Nicosie sur le terrain du Paris SG (1-0). L'ancien attaquant de l'Olympiakos (Grèce) a été éliminé d'entrée, mais a dû céder sa place à la 62e minute. Avec un seul point au compteur, son équipe ferme la marche du groupe F. Elle est d'ores et déjà éliminée de la course aux



Il a reconnu, en outre, que la victoire de son équipe a été très difficile, ajoutant qu'elle a été néanmoins "implétement méritée". Arrivé à Porto l'été dernier en provenance de Grenade (Liga espagnole), le joueur de 24 ans s'est vite imposé en titulaire à part entière dans l'effectif des Dragons, contribuant grandement dans leur qualification aux huitièmes de finale. Porto, en tête du groupe H avec 10 points, avec deux longueurs d'avance sur le Shakhtar Donetsk mais loin devant le Bate Borisov, 7 points, et Bilbao, dernier avec un seul point, jouera tout pour la forme ses deux dernières rencontres, chez les Belarusses le 25 novembre et à domicile face aux Ukrainiens le 10 décembre.

LIGUE DES CHAMPIONS

Les dépenses de l'ES Sétif seront remboursées par le ministère des Sports

L'ES Sétif a reçu des assurances de la part du ministère des Sports pour le remboursement de toutes ses dépenses lors de son parcours en Ligue des champions d'Afrique après avoir remporté le trophée samedi dernier, a appris l'APS, jeudi, auprès de la direction du club de Ligue 1 algérienne de football. L'Entente a déboursé une somme avoisinant les 80 millions de dinars représentant les frais de déplacement et d'hébergement de l'équipe tout au long de son aventure africaine, a ajouté la même source. Le ministère des Sports s'était engagé auparavant à rembourser toutes les dépenses des clubs algériens dans les compétitions internationales, mais seulement dans le cas où ils se qualifiaient en finales. L'ESS est le premier club algérien à avoir remporté la Ligue des champions (nouvelle version) malgré le nul (1-1) concédé face à Vita Club (RD Congo) samedi dernier au stade Mustapha-Tchaker de Bida. Elle a profité du nul (2-2) enregistré une semaine avant à Kinshasa. Le MC Alger, en 1976, la JS Kabylie en 1981 et 1990, et l'ESS en 1988 avaient remporté la coupe d'Afrique des clubs champions (ancienne version). Grâce à son trophée, l'ESS s'adjugera une prime de presque 1,5 million de dollars de la Confédération africaine de football (CAF) et se qualifie au Mondial des clubs (10-20 décembre 2014 au Maroc). En 2009, le club des Hauts-Plateaux avait été totalement remboursé par les pouvoirs publics, après avoir atteint la finale de la coupe de la Confédération qu'il avait toutefois perdue au Stade malien. APS

ES SÉTIF

Des propositions de clubs saoudiens et qataris pour Madoui

L'entraîneur de l'ES Sétif, Kheiddine Madoui, a indiqué avoir reçu des propositions de clubs saoudiens et qataris qui souhaitent s'offrir ses services après avoir mené son équipe à s'adjuger le trophée de la Ligue des champions d'Afrique-2014 de football. "Des clubs d'Arabie Saoudite et du Qatar m'ont fait des propositions, mais je ne pense pas répondre par l'affirmative, du moins pas pour cette saison", a déclaré Madoui à la chaîne de télévision algérienne KBC. Le technicien algérien (37 ans), plus jeune entraîneur à remporter la Ligue des champions, n'a pas caché ses ambitions d'aller monnayer son talent à l'étranger, mais tient avant cela à réussir deux autres challenges internationaux avec l'Entente. "L'ESS disputera en décembre prochain la Coupe du monde des clubs, un événement auquel tout entraîneur souhaite prendre part. Je ne veux tout de même pas rater une telle aubaine. Aussi, nous aurons à disputer la supercoupe d'Afrique en février 2015, un rendez-vous très important que je veux réussir aussi", a encore expliqué l'ancien défenseur central du CR Belouizdad et de l'ESS, Madoui, a vu sa cote grimper après le sacre africain gagné par son équipe. Un véritable exploit, selon les observateurs, vu qu'ils étaient nombreux à n'avoir pas donné cher de la peau de l'Aigle nor avant le début de la compétition. Les Sétifiens ont brandi le trophée samedi dernier après le nul face à Vita Club (1-1) à Bida en finale retour, profitant du nul (2-2) lors de la première manche à Kinshasa (RD Congo). Evoquant la compétition planétaire des clubs prévue entre le 10 et le 20 décembre au Maroc et dans laquelle l'Algérie sera représentée pour la première fois, Madoui a assuré qu'il visait la qualification aux demi-finales, se montrant optimiste quant à la réalisation de cet objectif. APS

MC ALGER

Confiance renouvelée à l'entraîneur Charef

La direction du MC Alger a renouvelé jeudi, la confiance à l'entraîneur Boualem Charef, contesté après la série de mauvais résultats en championnat, a appris l'APS auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Le Conseil d'administration de "Doyen" s'est réuni avec l'ex-coach de l'USM El Harrach pour tenter de trouver des solutions à la crise de résultats touchant actuellement le club, a précisé un membre de cette instance. Arrivé au "Doyen" durant l'intersaison en remplacement de Fouad Bouali, Charef a réussi un bon début de championnat avec les Verts et Rouge, mais ces derniers n'ont plus gagné depuis la quatrième journée. En quatre rencontres, les protégés de Charef ont obtenu deux points lors de leurs quatre derniers matchs. Ils restent sur une défaite à domicile contre la JS Kabylie (4-2), jeudi dernier au stade Omar-Hamadi à Bologhine (Alger). Cette défaite a suscité la colère des supporters, dont une partie a carrément réclamé le départ de l'entraîneur. Certains fans sont même allés jusqu'à interrompre la séance d'entraînement de la reprise

en début de semaine. Mais le président du club Hadj Taleb et ses assistants ne veulent pas s'empresser d'opérer des changements au niveau de la barre technique de leur équipe, sachant que Charef dispose d'un contrat de trois ans. L'entraîneur est toutefois censé rectifier le tir dès samedi, à l'occasion du derby face au CR Belouizdad au stade du 20-Août. Un derby qui sera suivi par un autre contre l'USM Alger au stade Omar-Hamadi à huis clos. Avant la 10e journée du championnat, le MCA, qui a renouvelé plus de 80% de son effectif durant l'intersaison, est 14e et premier reléguable avec 9 points, mais avec un match en retard sur la pelouse de l'ES Sétif.



SÉLECTION ALGÉRIENNE

La convocation de Bounedjah, une juste récompense



La presse tunisienne a fait, jeudi, les éloges de l'attaquant algérien de l'ES Sahel (Ligue 1, Tunisie) Baghdad Bounedjah, après sa convocation pour la première fois en sélection algérienne de football, qualifiant de "juste récompense" la décision de l'entraîneur des Verts, Christian Gourcuff, de faire appel à lui. "Ce n'est point un hasard si la sélectionneur de l'Algérie, Christian Gourcuff, a convoqué pour la première fois Baghdad Bounedjah pour les deux derniers matchs éliminatoires de la coupe d'Afrique des

nations-2015. Une juste récompense pour le vainqueur du tableau des buteurs de la saison dernière (en Tunisie, ndr) et qui est en train de confirmer jusqu'il mène actuellement la danse dans ce même tableau", a estimé le journal "La Presse de Tunisie". Bounedjah a été retenu dans la liste des 23 joueurs de la sélection algérienne dévoilée mardi en prévision des deux derniers matchs des éliminatoires de la CAN-2015 contre l'Éthiopie à domicile et le Mali en déplacement les 15 et 19 novembre en cours. Il constitue avec

Mehdi Abeld, le milieu de terrain de Newcastle (Premier League anglaise), les deux nouveautés du groupe convoqué par le Français Gourcuff. Avant de faire ses premiers pas en équipe nationale, l'ex-joueur de l'USM El Harrach (Ligue 1, Algérie) aura à livrer, avec son club, un match important sur le terrain de l'ES Tunis, dimanche prochain dans l'affiche de la 10e journée du championnat de Tunisie. La formation de Soussse mise énormément sur son buteur algérien pour préserver son statut de leader qu'elle partage

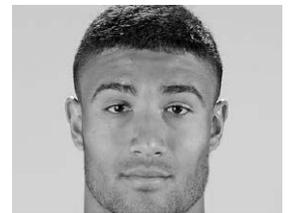
EQUIPE DE FRANCE ESPOIRS

Nabil Fekir non retenu par Mankowski

Le Franco-Algérien de l'Olympique Lyonnais, Nabil Fekir, n'est pas retenu en équipe de France espoirs pour les deux prochains matchs amicaux contre l'Italie et l'Angleterre en novembre, a indiqué, jeudi, la Fédération française de football. Fekir, auteur d'un bon début de saison avec l'OL, ne figure pas dans le groupe de 18 joueurs retenu par le sélectionneur Pierre Mankowski pour les deux confrontations prévues les 13 et 17 novembre respectivement à Spezia et Brest. Agé de 21 ans, le milieu de terrain lyonnais avait été convoqué en octobre dernier pour les matchs barrages de l'Euro UEFA-2015 face à la Suède. En dépit de cette première sélection, Fekir est libre de pouvoir changer

de nationalité sportive grâce à la loi Bahamas et cela tant qu'il n'aura pas joué avec l'équipe de France A. Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie, Christian Gourcuff, avait estimé en septembre dernier que Fekir, convoité par la France et l'Algérie, devait prendre sa décision sans être sous pression. "C'est un choix personnel et ça dépasse le cadre sportif".

Je comprends qu'il ait besoin d'un délai de réflexion. Il doit pouvoir prendre sa décision sans être sous pression", avait déclaré le coach des Verts au journal l'Equipe. Avec l'Olympique lyonnais, Fekir a disputé 9 matchs cette saison, inscrivant quatre buts plus une passe décisive.



MEHDI ZEFFANE

"Heureux et fier d'être sélectionné avec l'Algérie"



Le défenseur de l'Olympique Lyonnais Mehdi Zeffane, retenu par le sélectionneur de l'équipe d'Algérie de football pour les deux derniers matchs de qualifications pour la coupe d'Afrique des nations CAN-2015, s'est dit "heureux et fier" de cette nouvelle sélection. "Très heureux et fier de cette nouvelle sélection avec l'équipe nationale algérienne", a écrit Zeffane sur son compte Twitter. Agé de 22 ans, le latéral droit lyonnais figure dans la liste des 23 retenus par Christian Gourcuff pour les matchs contre respectivement l'Éthiopie le 15 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Bida et le Mali le 19 novembre à Bamako pour le compte des qualifications et sixième journées des qualifications de la CAN-2015, groupe B. Zeffane qui a signé en juin 2014 son premier contrat professionnel avec l'OL jusqu'en 2017, avait été sélectionné dans la première liste de Gourcuff pour les matchs contre l'Éthiopie (2-1) et le Mali (1-0) mais sans jouer la moindre minute lors de ces deux rencontres disputées les 6 et 10 septembre pour le compte des deux premières journées de qualifications. L'Algérie qui trône en tête du groupe B avec 12 points est déjà qualifiée pour la CAN-2015. Le deuxième billet se jouera entre le Mali (6 pts), l'Éthiopie et le Malawi (3 pts chacun).

ALGÉRIE-ETHIOPIE Le mauritanien Ali Lemghayfri au sifflet

La Confédération Africaine de Football (CAF) a désigné l'arbitre mauritanien Ali Lemghayfri pour arbitrer le match Algérie-Éthiopie le samedi 15 novembre 2014 à 20h30 au stade Mustapha Tchaker de Bida pour le compte de la cinquième journée des qualifications de la CAN 2015. Lemghayfri sera assisté de ses compatriotes Abderrahmane Warr et Abdoulaziz Sali. Le quatrième arbitre est le mauritanien Mohamed Hamada. Le commissaire au match est le tunisien Mohamed Ryadh Ben Nour.

LIGUE DES CHAMPIONS

L'Argentin Messi égale le record de Raul avec 71 buts

L'international argentin du FC Barcelone Lionel Messi a égalé mercredi le record de buts de l'Espagnol Raul Gonzalez en Ligue des champions européenne avec 71 réalisations, entrant ainsi dans la légende comme co-meilleur buteur de l'histoire de la compétition. Au classement général de cette saison, c'est le Brésilien Luiz Adriano qui mène la danse avec neuf buts. L'international algérien Yacine Brahimi, buteur mercredi contre Bilbao (victoire 2-0) est 3e au classement des meilleurs buteurs avec 4 buts. L'autre attaquant des Verts Islam Slimani a inscrit son premier but dans cette compétition à l'occasion de la victoire de son équipe, le Sporting Portugal (4-2) face aux Allemands de Schalke (4-2).

BAYERN MUNICH

Alaba, blessé, absent entre deux à trois mois

Le défenseur autrichien du Bayern Munich David Alaba qui s'est blessé aux ligaments d'un genou, mercredi soir, lors de la victoire face à l'AS Roma (2-0) sera absent des terrains entre "deux à trois mois", a annoncé son entraîneur Pep Guardiola. "David s'est blessé au niveau du ligament extérieur du genou", a d'abord annoncé l'attaché de presse du club bavarois avant que Guardiola confie à quel point l'international autrichien constituait un joueur important dans son système. "Je pense qu'il va être absent deux, trois mois mais j'espère peut-être le récupérer après Noël. C'est un joueur total, avec lui, l'entraîneur a le choix de plusieurs positions sur le terrain, nous perdons un mec super et un joueur top niveau, cela va être difficile", a regretté l'ancien coach du Barça.

MONDIAL 2022

L'UEFA prête à adapter le calendrier de la Ligue des champions

Le président de l'UEFA, Michel Platini, a déclaré mercredi être prêt à organiser la finale de la Ligue des champions 2022 en juin, afin de s'adapter à un éventuel changement de dates du Mondial au Qatar, qui pourrait avoir lieu en hiver. "Pour une compétition comme la Ligue des champions, nous pouvons organiser les demi-finales et la finale en juin 2022 (au lieu de mai), cela ne pose pas de problème", a expliqué Platini, lors d'un échange avec des journalistes à Burton-upon-Trent (Royaume-Uni), dans le cadre d'une rencontre avec le président de la Fédération anglaise de football, Greg Dyke. "En tant que président de l'UEFA, je n'ai aucun problème", avec un changement de calendrier, a indiqué Platini, qui milite pour une Coupe du monde en janvier et février 2022, alors que la Fédération internationale de football (FIFA) semble privilégier la piste de novembre-décembre. Un groupe de travail de la FIFA travaille actuellement sur la faisabilité de déplacer la Coupe du monde en hiver, au lieu des traditionnels mois d'été, en raison des très hautes températures que peut connaître le Qatar en juin et juillet. La FIFA doit annoncer les dates de la Coupe du monde 2022 en mars 2015.

CAN-2015

George Weah favorable à un report du tournoi

L'ancienne star du football mondial George Weah s'est dit favorable à un report de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, censée se dérouler au Maroc du 17 janvier au 8 février, si le pays hôte n'est pas prêt à faire face à l'épidémie d'Ebola.

Le capitaine de l'équipe nationale libérienne dans les années 1990 a expliqué aux journalistes, mercredi à Abuja, que le Maroc devrait avoir le temps nécessaire pour mettre en place "les plans de précaution" pour lutter contre le virus mortel d'Ebola qui a tué des milliers de personnes dans son pays et dans l'ouest de l'Afrique. L'ancien attaquant de l'AC Milan et du Paris Saint-Germain estime que ce serait irresponsable d'organiser le tournoi au milieu du danger que le virus pourrait causer sur le continent. "Je viens d'un pays où le virus Ebola a tué des milliers de personnes.

Donc, il est préférable de prendre des précautions. Le monde entier connaît Ebola, il faut le prendre très au sérieux", a-t-il expliqué. Pour l'ancien Ballon d'Or, "tout le monde aime ce jeu (le football, ndr), mais personne ne veut vraiment aller à la coupe d'Afrique des nations et retourner chez lui pour mourir." "Donc, si le Maroc a demandé le report du tournoi



pour préserver la sécurité des joueurs, des officiels et des supporters, alors il faut reporter la compétition à une autre date", a-t-il poursuivi. La Confédération africaine de football (CAF) a donné jusqu'au samedi 8 novembre au Maroc

pour indiquer sa position exacte sur l'organisation de la CAN-2015 à la date fixée ultérieurement (17 janvier au 8 février). Le Comité exécutif de la CAF tiendra une réunion le 11 novembre au Caire pour trancher définitivement le sort de la CAN-

Deux candidats en lice en cas de désistement du Maroc

Un membre du comité exécutif de la Confédération africaine de football, a révélé jeudi à Tunis que deux candidats sont en lice pour accueillir la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015, si le Maroc renonce à organiser le tournoi prévu du 17 janvier au 8 février prochain. "Si le Maroc renonce officiellement à l'organisation, la CAF sollicitera un autre pays. Deux candidats sont en lice actuellement pour l'organisation de la CAN 2015", a déclaré le Tunisien Tarek Bouchammaoui sur les ondes de Radio Mozaïque FM. L'ancien président de la commission des arbitres de la CAF affirmé lors de l'émission *Forum Sport* que la prochaine édition de la CAN ne peut être reportée et ce malgré formulée dans ce sens par le pays organisateur, le

Maroc. Il a indiqué que le calendrier international des événements footballistiques est tracé depuis quelques années en concertation entre la Fédération Internationale de Football (Fifa) et les instances continentales. Ce calendrier exige que la CAN doit être organisé tous les deux ans dans l'intervalle allant du 15 janvier au 15 février ce explique le refus de la CAF de reporter la compétition à l'été prochain. Tarek Bouchammaoui a affirmé également que la CAF travaille en concertation avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour prendre les mesures et précautions nécessaires pour assurer le bon déroulement de la compétition et éviter le risque de prolifération du virus Ebola et que trois pays seulement dans le continent ne peuvent pas

accueillir des matches de football à savoir, la Sierra Leone, la Guinée et le Liberia. Il a indiqué que les arguments avancés par le Maroc ne sont pas convaincants puisque le Maroc va accueillir en décembre prochain la coupe du monde des clubs qui verra la participation du Real Madrid, qui viendra de l'Espagne qui a découvert deux cas d'Ebola sur ses terres. Il a souligné que la CAF n'a pas sollicité la Tunisie et l'Algérie pour l'organisation de la CAN 2015. La Confédération africaine de football a donné jusqu'au samedi 8 novembre au Maroc pour indiquer sa position exacte sur l'organisation de la CAN-2015 à la date fixée ultérieurement (17 janvier au 8 février). Le Comité exécutif de la CAF tiendra une réunion le 11 novembre

BALLON D'OR 2014

Ronaldo pense "faire bien les choses" pour obtenir le trophée

L'international portugais du Real Madrid, Cristiano Ronaldo, déjà double lauréat du Ballon d'Or, a déclaré mercredi qu'il aimerait "évidemment" remporter le prestigieux trophée une troisième fois en janvier prochain, estimant "faire bien les choses" pour y parvenir. "Je ne vais pas être hypocrite : évidemment que j'aimerais gagner le troisième", a déclaré à la presse Ronaldo, sacré en 2008 et 2013. "Je pense que je suis en train de faire bien les choses, j'aide le Real Madrid à gagner ses match-

es et j'inscris des buts", a-t-il ajouté, en marge de la remise du Soulier d'or, trophée qui récompense le meilleur buteur d'Europe la saison passée, et que Ronaldo partage avec l'Uruguayen du FC Barcelone Luis Suarez (ex-Liverpool), avec 31 buts chacun dans leur championnat respectif.

"Je ne me contente pas d'être le meilleur joueur du Portugal, je veux être le meilleur de tous les temps, voilà mon objectif.

Cela se produira ou non, mais je vais travailler pour cela", a poursuivi

Ronaldo, qui a repris sur des bases très élevées cette saison avec 22 buts en 16 rencontres. "J'écris mon histoire pas à pas et il me reste beaucoup de temps.

Quand j'arrêterai ma carrière, je regarderai les statistiques pour voir si je suis parmi les meilleurs, et j'y serai sûrement", a-t-il conclu.

La Fifa, qui a annoncé fin octobre les noms des 23 postulants pour le Ballon d'Or 2014, réduira cette liste à trois candidats le 1er décembre, avant la remise du trophée le 12 janvier à Zurich.

CLÔTURE DE LA 6^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE BÉJAÏA Une sixième qui invite la septième !

Les lampions se sont éteints, jeudi dernier dans la soirée, sur la sixième édition du festival international de théâtre de Béjaïa (FITB 2014) après 8 jours de représentations théâtrales et conférences animées.

PAR IDIR AMMOUR

La cérémonie de clôture a été marquée par la présence de toutes les délégations participantes et invités d'honneur. Des moments d'adieu très forts et remarquables pour tous ces comédiens qui se sont succédé sur les planches du Théâtre régional Malek-Bouguerrouh de Béjaïa, de la maison de la culture et dans les différents centres culturels de daïras. Dix-sept pays représentés par autant de troupes théâtrales ont animé un programme riche, essaimé, non seulement à Béjaïa mais aussi à travers une pléiade de communes de la wilaya, notamment Tichy — qui entrevoit, à travers l'occasion offerte par le Festival, la création d'une école de cirque —, El-Kseur, Amizour et Sidi-Aïch. L'événement a été également externalisé vers d'autres wilayas que sont Boumerdès, Alger et Tizi-Ouzou, permettant ainsi d'associer le plus grand nombre d'amoureux de la scène. Selon les participants, le festival s'est déroulé dans de bonnes conditions et les troupes engagées ont été très satisfaites par la présence du public et les moyens déployés à travers les différents sites de représentations.

Le théâtre régional Abdelmalek-Bouguerrouh, un magnifique édifice d'une contenance d'à peine 350 places, n'arrive pas pour autant à faire face à l'afflux populaire qui parfois se retrouve obligé de sacrifier son confort en suivant les représentations à partir des coulisses et



des couloirs. Il y a aussi, la grande salle de la maison de la culture, qui peut contenir jusqu'à 600 places, mais qui pêche néanmoins par la qualité de la structure de la scène, jugé inadaptée au déroulement d'une pièce de théâtre.

Si bien que d'aucuns songent pour les prochaines éditions à favoriser les scènes de proximité, en recourant à la multiplication de grands chapiteaux à travers les grandes places et quartiers de la ville pour

faire face à l'engouement populaire pour cet art. Rendez-vous est donné pour la prochaine édition où la commission de préparation sera installée dans les prochains jours pour élaborer son programme et surtout rectifier certaines lacunes enregistrées durant ce festival ; comme l'exiguïté des salles qui n'ont pas pu accueillir tout le public qui a afflué en masse.

I. A.

7^e FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE LA POÉSIE FÉMININE À CONSTANTINE Plus de 40 poétesses au rendez-vous

La 7^e édition du Festival culturel national de la poésie féminine, prévue à Constantine du 8 au 13 novembre prochains, verra la présence de 44 poétesses de 24 wilayas du pays, a indiqué mercredi la commissaire du Festival, Mounira Saâda-Khelkhal. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue à l'université Emir-Abdelkader des sciences islamiques, Mme Saâda-Khelkhal a précisé que ce rendez-vous littéraire permettra au public constantinois de découvrir, six jours durant, des poésies en langues arabe, française, anglaise et amazighe, ainsi que des poèmes de tradition populaire. Considéré comme l'un des rendez-vous littéraires les plus importants dans la ville

des poètes, le festival culturel national de la poésie féminine prévoit également, lors de cette 7^{ème} édition, des lectures et des récitals de poésie, des conférences-débats et des communications sur "la présence du patrimoine dans la poésie féminine contemporaine" que présenteront 15 conférenciers de diverses universités du pays. Un hommage sera rendu à trois personnalités littéraires, artistiques et journalistiques, en l'occurrence l'animatrice Nadia Chouf de la radio régionale de Constantine, la poétesse et scénariste Mahdjouba Hazourli et la poétesse Saliha Reggad, de Biskra. Prévue à l'université Emir-Abdelkader et à l'université Constantine-3 (Ali Mendjeli), cette édition qui s'inscrit dans le cadre de la com-

mémoration du 60^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution, donnera également lieu à une exposition dédiée à la création féminine, ainsi qu'à des chants patriotiques avec la participation de l'artiste Mohamed-Fouad Ouamane et de la troupe d'Abdeljalil Akhrouf, a ajouté la commissaire du Festival.

Selon Mme Saâda-Khelkhal, cette manifestation sera également mise à profit pour organiser, à l'intention des participantes, une visite de découverte à travers différents sites touristiques de la ville du Vieux Rocher. Contrairement aux précédentes éditions, le concours de poésie ne sera pas organisé lors de cette nouvelle édition en raison de "contraintes de temps", a-t-elle encore fait savoir.

CCA À PARIS

L'auteur de *Chronique des Aurès* honoré

Quatre amis de l'Algérie ont été distingués honorifiquement au Centre culturel algérien (CCA) à Paris, à l'occasion du 60^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, a-t-on appris mercredi dernier à Alger, après de l'un des concernés, le journaliste et auteur de *Chronique des Aurès*, René Fagnoni. A l'initiative du nouveau directeur du CCA, Brahim Hacı et en présence de l'ambassadeur d'Algérie en France, Amar Bendjemou, des distinctions ont été remises à ces personnalités pour leur soutien actif à la cause de l'indépendance dont le journaliste Fagnoni qui est également secrétaire général du

Conseil graphique européen, présent en Algérie dans le cadre du SILA pour la présentation de son livre, ainsi que Michèle Audin, fille de Maurice Audin et Adolf Raminski.

La cérémonie a été précédée au CCA, par une rencontre débat autour du livre de René Fagnoni, *Chronique des Aurès* dans lequel il met en scène des documents iconographiques datant de 1959, lorsqu'il était appelé en Algérie, alors qu'il avait à peine 20 ans. Il était affecté au 2^e Bataillon du 7^e régiment de tirailleurs algériens stationnés dans les Aurès, à l'est du pays, "par sanction" car il avait des idées anticolonialistes. "Le gouvernement

de l'époque avait sans doute cru me jouer un bon tour en brisant une fois pour toutes mes positions anticolonialistes par une mesure disciplinaire assez exceptionnelle", raconte Fagnoni. Cependant, son envoi "contraint et forcé" en pleine guerre qu'il rejetait fut transformé en une "expérience humaine positive".

C'était une grande opportunité pour découvrir les facettes inconnues cachées, tues du colonialisme et ainsi, la réalité des "conditions de vie et d'existence de cette masse de population colonisée désignée sous le vocable d'indigènes, qui s'était engagée, dès 1954, dans la lutte pour la libération de leur pays".

COMMÉMORATION DU 25^e ANNIVERSAIRE DE L'OUVREURE DU MUR Week-end de fête à Berlin

Berlin lance un week-end de célébration pour les 25 ans de l'ouverture du Mur, le 9 novembre 1989, qui doit culminer aujourd'hui dimanche avec une grande "fête populaire" destinée à marquer cet événement historique, prélude à la Réunification allemande onte mois plus tard. Quelques deux millions de visiteurs, selon la presse allemande, étaient attendus dans la capitale réunifiée. Mais une grève ferroviaire historique, qui doit durer jusqu'à lundi, risque de perturber ces projets. "Mur de la honte" à l'Ouest, "protection antifasciste" à l'Est, cet édifice de plus de 150 km, a été érigé en 1961 par la République Démocratique d'Allemagne (RDA). Victime de la perestroïka du leader soviétique Mikhaïl Gorbatchev et sous la pression pacifique de centaines de milliers de manifestants, il finira par céder 28 ans plus tard, le 9 novembre 1989. Moins d'un an après, le 3 octobre 1990, la Réunification de l'Allemagne était officielle. C'est la Porte de Brandebourg, au cœur de la capitale, qui sera au cœur des célébrations baptisées "Le courage de la liberté". Symbole de la partition puis de l'unité de la ville et de l'Allemagne, l'édifice surmonté du célèbre quadriga se trouvait à l'Est, longé par le Mur, dans un no man's land. L'orchestre de la Staatskapelle, sous la direction de l'Israëlo-Argentin Daniel Barenboim, y donnera à la mi-journée le coup d'envoi de cette fête géante. Des artistes pop, rock ou rap, prendront le relais dans l'après-midi avant un hommage vers 18H00 aux "victimes du Mur", mortes alors qu'elles tentaient de franchir l'édifice. Leur nombre est incertain: dans toute l'ex-RDA, au moins 389 personnes ont péri en essayant de fuir, selon un chiffre officiel que les associations de victimes jugent sous-évalué. Dans la soirée, d'autres artistes se produiront, dont le vétéran du rock allemand, Udo Lindenberg, auteur en 1983 de "Sonderzug nach Pankow" ("Train spécial pour Pankow", du nom d'un quartier de Berlin-Est), dans lequel il raille le dernier des dirigeants absolutistes ex-allemands, Erich Honecker, pour ne pas l'avoir autorisé à jouer en RDA. Le Britannique Peter Gabriel, ex-chanteur et fondateur du groupe Genesis, interprétera quant à lui "Heroes", le tube enregistré en 1977 non loin du Mur par David Bowie, qui vivait alors à Berlin-Ouest. Egalement conviés, d'anciens dissidents au régime communiste de l'ex-RDA évoqueront leurs souvenirs de la nuit du 9 novembre 1989. Parallèlement à ces festivités, Mikhaïl Gorbatchev, 83 ans, Prix Nobel de la paix, sera en visite à Berlin. Samedi, il participera notamment à un débat qui doit évoquer le regain de tension récent entre l'Ouest et la Russie.

DÈCÈS DE MANITAS DE PLATA Un géant de la musique gitane nous a quittés

Manitas de Plata, chanteur de la musique gitane et du flamenco, s'est éteint à 93 ans mercredi dernier dans une maison de retraite du Midi, où, après avoir vendu des millions de disques, ce flambeur et artiste de génie a fini ses jours ruiné. Le virtuose, qui avait perdu toute autonomie, avait été placé par sa famille en maison de retraite en août dernier. Le guitariste gitan, de son vrai nom Ricardo Baliardo, était né le 7 août 1921 à Sète dans la roulotte familiale. Son père était marchand de chevaux. Mais c'est son oncle qui le poussa vers la musique et lui trouva son pseudonyme: Manitas de Plata, littéralement "petites mains d'argent" en espagnol, mais plutôt "doigts de fée". Successeur de Django Reinhardt, Manitas de Plata, qui signait avec des lettres bâtonnes, y ajoutant les dernières années une espérillerie, un S transformé en dollar, s'est produit sur les scènes les plus prestigieuses. Il a triomphé au Carnegie Hall de New York, en décembre 1965, son "meilleur souvenir". Il a aussi illuminé le Royal Albert Hall de Londres. Tout est parti des pèlerinages aux Sainte-Maries-de-la-Mer, le rassemblement des gitans en Camargue au début des années 1960. "C'était un homme de scène exceptionnel. Il avait l'instinct. Pour sa communauté, c'était le numéro 1", a dit son découvreur, le photographe Lucien Clergue, qui finit par le convaincre d'aller jouer à New York, alors que les Américains avaient traversé l'Atlantique pour l'enregistrer. Son dernier concert remontait à 2010, à l'ouverture de la Feria des vendanges à Nîmes, accompagné d'une trentaine de guitaristes. Depuis, assis dans son fauteuil, pantalon noir et chemise rouge, il ne jouait plus. Manitas de Plata, volontiers flambeur, qui draguait au volant de sa Rolls, a reconnu 13 enfants et faisait vivre toute sa tribu (femmes, enfants, oncles, neveux), soit quelque 80 personnes. Il a laissé 80 disques enregistrés et 93 millions d'albums vendus dans le monde. Lui qui fut l'ami de Picasso, Dali ou Cocteau ou Bardot, a fini sa vie dans le capharnaüm d'un minuscule studio à La Grande-Motte (Hérault) face à la mer, entouré d'une foule d'objets, dont sept guitares ou un disque d'or cassé.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

NIF : 099030015051545

Fonds spécial de développement des régions du sud (Tranche2008)

Opération N° : 04/244/FSDRS/2008/30

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 142/2014

La Direction des ressources en eau de la wilaya de Ouargla lance un avis d'appel d'offre national restreint pour :

PROTECTION DE LA VILLE DE BAMEDJIL CONTRE LES CRUES PAR LA REALISATION D'UNE DIGUE (PREMIERE TRANCHE)

Les entreprises qualifiées en hydraulique activité principale catégorie six (VI)06 et plus peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des ressources en eau de la Wilaya de Ouargla, sis Rue Abderrahmane Rouabah BP 12 Ouargla Tel: 029.76.36.53 , Fax : 029.76.36.54.

Les Offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

Offre technique :

1. Certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale hydraulique catégorie six (VI)06 et plus en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée).
2. Copie légalisée du Registre de commerce.
3. Casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée).
4. Carte d'immatriculation fiscale (copie légalisée).
5. Extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée).
6. Attestation de mise à jour CNAS, CACOBATPH et CASNOS apurée ou accompagnée d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée).
7. Planning prévisionnel détaillé de la réalisation des travaux.
8. La déclaration de souscrire dument rempli signée et daté par le soumissionnaire.
9. La déclaration de probité dument rempli daté et signé par le soumissionnaire.
10. Cahier des charges dument rempli signée et datée.
11. Références professionnelles (attestations de bonne exécution des projets réalisées)
12. Les bilans fiscaux pour les trois années du 2011 à 2013. (copie légalisée)
13. Moyens matériels à mettre à pied d'œuvre pour ce projet accompagnée des pièces justificatives (carte grise et assurance ou les factures pour le matériel non concerné par la carte grise)(copie légalisée).
14. Moyens humains à mettre à pied d'œuvre pour le projet avec pièces justificatives. (de copie de diplôme et attestation CNAS de l'année en cours)(copie légalisée).
15. copie légalisée du Statut pour les sociétés concernées.
16. Attestation de déclaration des comptes sociaux établie par le CNRC 2013 (copie légalisée).

Offre financière :

- » La soumission dument renseignée, datée et signée.
- » Le bordereau des prix unitaires dument renseigné, daté et signé.
- » Le devis quantitatif et estimatif dument renseigné, daté et signé.

Les offres doivent être déposées à la direction des ressources en eau de la wilaya de Ouargla comme suit :

Pour l'offre technique : mise dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention suivante :

Offre technique de l'avis d'appel d'offres national restreint N°/2014. Pour

PROTECTION DE LA VILLE DE BAMEDJIL CONTRE LES CRUES PAR LA REALISATION D'UNE DIGUE (PREMIERE TRANCHE)

Pour l'offre financière : mise dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention suivante :

Offre financière de l'avis d'appel d'offres national restreint N°/2014 pour

PROTECTION DE LA VILLE DE BAMEDJIL CONTRE LES CRUES PAR LA REALISATION D'UNE DIGUE (PREMIERE TRANCHE)

Les deux enveloppes indiquées ci-dessus doivent être mises à leur tour dans une autre enveloppe fermée anonyme et portant la mention suivante :

A Monsieur Le Directeur des ressources en eau de la Wilaya de Ouargla

A ne pas ouvrir
Avis d'appel d'offres national restreint N°/2014. pour

PROTECTION DE LA VILLE DE BAMEDJIL CONTRE LES CRUES PAR LA REALISATION D'UNE DIGUE (PREMIERE TRANCHE)

- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication dans la presse ou le BOMOP.
- Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de préparation des offres jusqu'à 12h00.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'à 12h00 du jour ouvrable suivant.
- Le jour d'ouverture des plis techniques et financiers est fixe au dernier jour de préparation des offres à 14h00 au siège de la direction des ressources en eau de Ouargla, en présence de l'ensemble des soumissionnaires.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant la durée du préparation des offres plus trois mois.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GENERALE
DES FORETS
CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE MEDEA

**AVIS
D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE 12/2014**
(Numéro fiscal de la Conservation des forêts de la wilaya de Médéa : 099526019000136)

En application du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, notamment son article 56 et article 125, la Conservation des forêts de la wilaya de Médéa lance un avis d'attribution provisoire pour la réalisation des travaux de reboisement sur un volume de 390 has dans le cadre du programme (P.C.C.E) 2014

paru dans les quotidiens nationaux
(**الجزائر و Midi Libre**)

Entreprise	Lot n°	Communes	Volumes (has)	Montant global en (TTC)	Délais (mois)	Note technique	Numéro d'identification fiscale	Obs
Krime M'hamed	01	Baata	200	25.740.000,00	36	47	176265200891179	Moins disant
	02	Rebaia	50	7.078.500,00	36			Moins disant
Boulaaradj Mohamed	03	Souagui	50	6.903.000,00	36	39	000309080438986	Moins disant
	04	Elaounet	50	6.903.000,00	36			Moins disant
Chab For	05	Sidi Zienc	40	5.054.400,00	36	37	166222900753162	Moins disant

L'article 114 du décret présidentiel cité auparavant permet aux soumissionnaires contestant le choix d'introduire un recours auprès du comité des marchés de la wilaya de Médéa dans un délai de dix (10) jours à partir de la date de publication de cet avis.

Le Botox freine la progression du cancer de l'estomac

Bloquer l'influx nerveux dans un cancer de l'estomac avec des injections de Botox, prisées des stars et populaires dans les salons de beauté contre les rides, paraît être une thérapie anticancéreuse prometteuse, révèle un article publié dans Science.

Les applications esthétiques du Botox ont été découvertes par hasard à la fin des années 80 par Jean Carruthers, un ophtalmologiste. On l'utilisait parfois dès les années 1970 en cas de strabisme, de nystagmus, de blépharospasme et même de torticolis récalcitrant. Une étude menée sur des souris, et qui vient corroborer des observations sur des malades, montre que les nerfs contrôlent les cellules souches cancéreuses, écrivent les auteurs de ces travaux, les professeurs Timothy Wang et Duan Chen, respectivement de la faculté de médecine de l'Université de Columbia à New York et de l'Université norvégienne de science et de technologie. « *Bloquer les signaux nerveux rend les cellules cancéreuses plus vulnérables en supprimant un des facteurs clés qui régulent leur croissance* », explique le professeur Wang. Cet effet sur le cancer pourrait s'expliquer par le fait que le Botox empêche la production d'acétylcholine, un neurotransmetteur clé qui stimule aussi la division cellulaire, relèvent ces chercheurs dont les travaux paraissent dans la revue Science. Ces scientifiques ont testé avec des souris, chez lesquelles ils avaient induit un cancer de l'estomac, quatre méthodes de suppression de l'influx nerveux qui, toutes, ont bloqué la progression de la tumeur. Ils ont sectionné les nerfs tout autour du cancer chez certains de ces rongeurs, sur un côté seulement de la tumeur chez d'autres, et supprimé dans un quatrième groupe la production d'acétylcholine avec du Botox. Une étude menée sur 37 patients au

Japon opérés d'un cancer de l'estomac montre que chez ceux dont l'intervention comprenait davantage de sectionnement des nerfs avaient un taux beaucoup plus faible de récurrence de la tumeur. La toxine botulique est une protéine dont les propriétés neurotoxiques en font le plus puissant poison connu, 40 millions de fois plus que le cyanure. On l'utilise néanmoins pour traiter une grande variété d'affections.

Le Botox, un traitement anticancéreux moins toxique et moins cher

Des expériences initiales sur des souris avec un cancer de l'estomac avaient aussi montré qu'utilisé en combinaison avec d'autres agents anticancéreux, le Botox a allongé leur survie jusqu'à 35 % comparativement à une chimiothérapie seule.

« *Basé sur nos études animales, je pense que le Botox ou d'autres thérapies de dénervation vont certainement doper l'efficacité des chimiothérapies standard (...) et des thérapies ciblées* », a expliqué à l'AFP le professeur Wang, qui note toutefois les limites de ces expériences qui ont visé seulement des cancers de l'estomac au stade précoce. Dans son laboratoire, il espère pouvoir mettre au point des agents pour bloquer les récepteurs des neurotransmetteurs. Selon lui, cette approche devrait être plus efficace que le Botox ou la chirurgie sur des tumeurs invasives de l'estomac et d'autres formes de cancers.

Pour l'heure, les résultats encour-



agents des expériences sur les souris avec le Botox ont convaincu le professeur Chen de commencer un essai clinique de phase 2 en Norvège avec des patients atteints d'un cancer de l'estomac. « *Nous pensons que le Botox est un bon traitement, car il peut être utilisé localement et cible les cellules cancéreuses* », explique le professeur Chen. « *Le Botox peut être injecté avec une gastroscopie qui ne requiert qu'une visite de quelques heures à l'hôpital* », ajoute-t-il.

Ce chercheur souligne aussi que le Botox, dont les effets sont très localisés, est moins toxique que la plupart des traitements cancéreux standard,

est moins onéreux et a moins d'effets secondaires. Selon eux, le Botox peut constituer un traitement complémentaire pour les malades dont le cancer de l'estomac est inopérable ou ceux qui ne répondent plus à la chimiothérapie. Ils estiment également que la dénervation contre la croissance des cancers devrait probablement avoir une efficacité contre d'autres cancers, comme la prostate, qui nécessitent plus de recherches. Le cancer de l'estomac est le quatrième cancer le plus fréquent et la deuxième cause de mortalité de cette maladie dans le monde.

Chikungunya : un vaccin pour 2015-2016 ?

Le vaccin contre le Chikungunya prend forme. Plusieurs équipes de recherche testent actuellement des substances candidates. Des chercheurs américains viennent de publier leurs travaux dans la revue *The Lancet*. Le virus du Chikungunya est transmis à l'homme par des piqûres de moustique-tigre, de genre *Aedes*. Il peut entraîner des douleurs articulaires aiguës. La maladie est endémique principalement en Asie du Sud et en Afrique. En 2005, une importante épidémie a frappé les îles de l'océan Indien, notamment l'île de La Réunion où plusieurs centaines de milliers de cas se sont déclarés. En 2007, la maladie a fait son apparition en Europe. Le vecteur, *Aedes albopictus*, s'y est établi à tel point que les premiers cas autochtones dans le sud de la France ont été recensés en 2010. Fin 2013, le Chikungunya s'est aussi propagé aux Antilles et a atteint le continent américain où 570.972 cas déclarés ou suspects avaient été recensés le 8 août 2014. À l'heure actuelle, les seuls traitements existants sont symptomatiques.

Une vaccination passive pour les Américains

À l'échelle mondiale, plusieurs équipes scientifiques travaillent sur l'élaboration d'un vaccin.



Une étude publiée le 15 août dans *The Lancet* fait état d'un candidat prometteur. Il vient d'être testé sur 23 volontaires et à la différence d'un vaccin classique, il n'est pas conçu à partir du virus atténué, mais d'une structure inerte. Les auteurs du National Institute of Allergy and Infectious Diseases (NIAID) rapportent que leur produit a permis de booster la production d'anticorps susceptibles de combattre le virus. « *Et cela, dans les mêmes pro-*

portions que la réponse obtenue chez des patients qui avaient été infectés — N.D.L.R. dans la vraie vie — et qui étaient guéris », a précisé le docteur Julie Ledgerwood qui a dirigé ce travail. Ajoutant que ce « *candidat-vaccin a bien été toléré* ». Il s'agit en quelque sorte d'une vaccination passive qui nécessite toutefois des rappels fréquents. En France, les chercheurs de l'Institut Pasteur (Paris) ont opté pour une stratégie différente. Ils utilisent comme vecteur, le vaccin contre la rougeole dans lequel ils ont introduit les antigènes majeurs du Chikungunya. Pour cela, l'Institut collabore avec Themis Bioscience, une société autrichienne de biotechnologie.

Une étude de phase 1 vient d'ailleurs d'être réalisée à Vienne auprès de 42 volontaires. Les résultats intermédiaires ont révélé que ce candidat vaccin était bien toléré et efficace en termes de réponse immunitaire. Une prochaine étape est d'ores et déjà prévue sur une cohorte plus grande, dans les régions endémiques. Aux dires des scientifiques, le fait que le continent américain soit touché par le virus dans des proportions importantes devrait accélérer la mise au point d'un vaccin. Peut-être même dès 2015 ou 2016.



Offres d'emplois

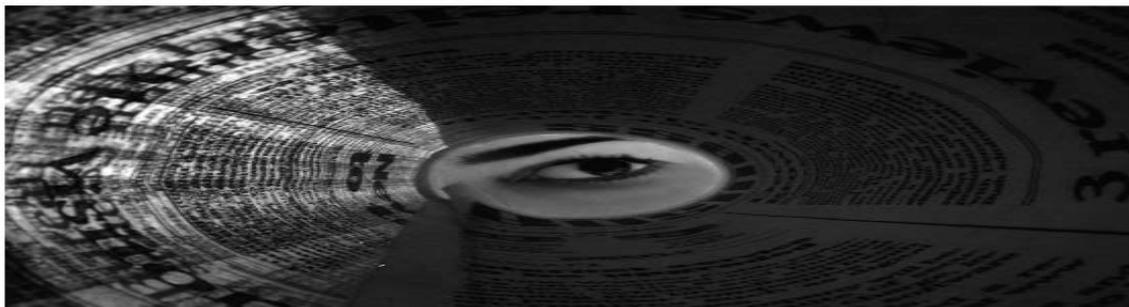
<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing à une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients 	<ul style="list-style-type: none"> Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale ; accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs 	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba <p>Référence : emploipartner-1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et à assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. 	<p>environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience minimale 02 ans Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner-1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Superviser et contrôler la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra
<p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché. Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché. Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner 	<ul style="list-style-type: none"> Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale 	<p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE 	<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maitrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
 Tél : 021 680 296/021 687 086
 Fax : 021 298 595

MIDI
 Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
 Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Velouté de poireaux à la coriandre



Ingrédients :

500 g de poireaux
350 g de pommes de terre
1 gros bouquet de coriandre
10 cl de crème fraîche
50 g de beurre
Noix de muscade, sel.

Préparation :

Fendre les poireaux, les laver et les émincer finement. Éplucher les pommes de terre. Les couper en dés. Dans un faitout, faire revenir les poireaux avec le beurre 5 min sur feu doux. Ajouter la moitié du bouquet de coriandre. Mélanger encore 1 minute. Mouiller avec 1 litre d'eau (ou de bouillon de volaille). A l'ébullition, ajouter les pommes de terre. Saler. Laisser cuire sur feu doux 20 minutes à couvert. Au terme de la cuisson, passer la soupe au mixeur puis rectifier l'assaisonnement. Relever d'une râpée de noix de muscade. Incorporer la crème, parsemer du reste de coriandre ciselée. Servir vite.

Financiers au chocolat



Ingrédients :

40 g de chocolat à 70 % de cacao
50 g de poudre d'amandes
110 g de sucre glace
40 g de farine
4 blancs d'œufs
70 g de beurre ramolli

Préparation :

Faire fondre le chocolat au bain-marie. Mélanger la poudre d'amandes, le sucre glace et la farine. Monter les blancs en neige pas trop ferme, incorporer le chocolat fondu tiède, mélanger rapidement. Ajouter le mélange sucre, amandes, farine puis le beurre mou. Mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène. Répartir la pâte dans un moule à financiers en silicone. Enfourner 10 min th. 6 (180 °C). Laisser refroidir 5 min avant de démouler.

Les graines germées, ces petites pousses délicates sont des bombes vitaminées. Disponibles dans de nombreuses grandes surfaces, on peut aussi facilement les faire germer soi-même.

Elles sont très digestes :

Manger des graines c'est bien, mais lorsqu'elles sont en germination, ces petites pousses libèrent tout leur potentiel nutritif. C'est lors de ce processus qu'elles libèrent toutes les vitamines (B et C surtout), les minéraux, les oligoéléments, les acides aminés, les acides gras insaturés, elles deviennent également une source de protéines importante. De plus, les graines germées sont très digestes.

Processus de germination

Il est très facile à mettre en place chez soi (les graines germées sont également vendues dans le commerce depuis de nombreuses années mais la variété de ces graines déjà germées est souvent limitée). Procurez-vous les graines désirées (d'ori-

gine biologique de préférence), un bocal, une simple couche de coton et tout est là.

Phase de trempage

Faites tremper les graines dans l'eau minérale ou filtrée (environ une journée) ensuite rincez-les pour enlever tout ce que la graine a rejeté en sortant de sa dormance.

Phase de germination

Placez vos graines sur un lit d'ouate et veillez à ce que vos graines soient toujours humides pour la germination. Il n'y a plus qu'à regarder pousser et à se servir cinq minutes avant de passer à table. De cette manière vos pousses restent fraîches et croquantes.

Les graines qui peuvent être mises à germer

Elles sont nombreuses, seules les graines des légumes dont les feuilles sont toxiques ne peuvent pas l'être (tomates, aubergines, etc.)

Dans les légumineuses, vous pouvez faire germer les lentilles, les pois, les haricots (pas les haricots verts), le pois chiche, le haricot mungo.

Parmi les céréales, faites germer le blé, l'avoine, le riz, le sarrasin, l'orge. Pour les oléagineux, prenez les graines de tournesol, de sésame, noix, noisettes, amandes. Faites germer les graines de légumes : radis, fenouil, chou, carotte, oignon, navet, courge, épinard, etc



Attention :

Les mucilagineuses (lin, moutarde, basilic, roquette et cresson) forment une substance visqueuse après le trempage, il faudra veiller à les rincer correctement. Un bon plan pour faire le plein de vitamines été comme

VOTRE JARDIN EN HIVER

Planter et entretenir du jasmin

Connu pour ses fleurs blanches odorantes, le jasmin d'hiver est un bel arbuste sarmenteux aux fleurs qui s'épanouissent en grand nombre au beau milieu de l'hiver.

Une plante rustique qui pousse presque partout

Le jasmin d'hiver s'accommode de tous les types de sols. Une terre pauvre, caillouteuse, même calcaire est tolérée. Un bon sol de jardin profondément travaillé et bien amendé en matière organique donne les meilleurs résultats.

Exposition

Il fleurit plus généreusement au soleil, mais réussit sans problème à mi-ombre et même au pied d'un mur exposé plein Nord. Préférez cependant un soleil pas trop vif afin d'éviter que les jeunes pousses ne grillent

sous les fortes chaleurs estivales.

Maladies et problèmes

Il est possible d'observer durant les étés très chauds un dessèchement de l'extrémité des plus jeunes rameaux. C'est seulement dû à un excès de chaleur et souvent à la réverbération des rayons du soleil sur un mur clair. Il suffit de couper les parties sèches et la plante repart de plus belle. Fertilisez généreusement avec un engrais liquide pour rosiers d'avril à juin, puis en septembre.

Croissance et taille

La plante doit être taillée de temps en temps pour éclaircir la touffe et supprimer les pousses les plus âgées qui fleurissent moins. On conseille aussi d'éliminer les rameaux ayant fleuri, en les coupant à 15 cm du sol. Cela



permet d'obtenir chaque année un maximum de jeunes tiges, plus florifères. Le bois repousse très bien après une taille sévère qui ne doit toutefois pas être effectuée plus d'une fois tous les 3 ans.

Trucs et astuces

Arrosage des plantes d'intérieur en hiver



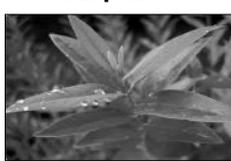
En tous temps faites attention à ne pas arroser vos plantes avec de l'eau trop froide ; toujours arrosez-les avec de l'eau à température ambiante.

Avant de repoter...



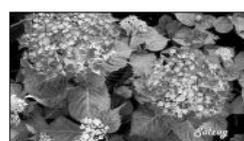
Placez des petits cailloux dans les pots avant d'empoter les plantes. En effet, ces petites roches permettent à l'eau d'être drainée plus rapidement et permettent aux racines de respirer.

L'eau calcaire nuit aux plantes



Arroser vos plantes avec de l'eau la moins calcaire possible. Le calcaire reste dans la terre (poudre blanche sur la surface) et il déséquilibre le taux d'acidité du terreau.

Placer vos plantes devant une source de lumière

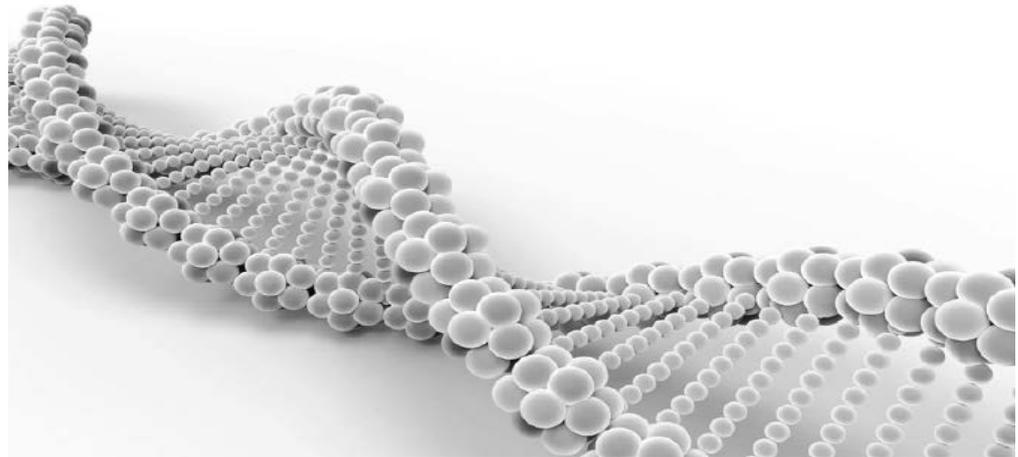


En hiver, le manque de lumière nuit plus que tout autre facteur à leur santé ; placez vos plantes le plus près possible de leur source de lumière principale.

Création du 1^{er} organisme semi-synthétique avec un alphabet génétique étendu

Des chercheurs ont inséré avec succès une nouvelle paire de bases artificielles dans l'ADN d'une bactérie.

Cela pourrait permettre au matériel génétique de produire davantage d'acides aminés et de protéines. Jusqu'ici ils étaient quatre. Quatre acides nucléiques qui forment l'ADN de tous les êtres vivants. L'équipe de Floyd Romesberg, de l'institut de recherche Scripps en Californie, a réussi à en ajouter une nouvelle paire dans l'ADN d'un organisme vivant. Les détails de cet exploit ont été publiés le 7 mai dans la revue *Nature*. A la base donc, il n'y avait que deux paires : l'adénine (A) et la thymine (T) ainsi que la cytosine (C) et la guanine (G). A partir de ces bases, on peut former 64 combinaisons possibles de trois acides nucléiques consécutifs, par exemple ATC, ACG, etc : on parle de codons. Ces combinaisons commandent la fabrication des 20 acides aminés du monde vivant. Par exemple, les codons AGT et AGC vont commander la fabrication d'un acide aminé appelé Sérine tandis que les codons CCT ou CCG vont entraîner la production de Proline. De là, se forme un enchaînement d'acides aminés qui servent ensuite à la fabrication des protéines. Une première dans un organisme vivant Dans leur nouvelle étude, les scientifiques américains ont toutefois réussi à ajouter deux nouvelles lettres à l'alphabet de l'ADN. Les deux bases qui ont fait leur entrée se nomment d5SICS et dNaM (ou X et Y), elles ont été insérées dans le génome de bactérie E.



coli. Cela avait auparavant été réalisé dans des tubes à essai, mais c'est bien la première fois que cet ADN artificiel fonctionne au sein d'un être vivant. Autrement dit, les scientifiques n'ont pas seulement inséré les bases dans le génome de la bactérie, créant le premier "organisme semi-synthétique avec un alphabet génétique étendu". Ils les ont aussi fait fonctionner. Résultat : les bases ont pu être transmises aux générations suivantes. "Ce que nous avons fait, c'est créer un organisme qui accueille sans l'altérer de l'information génétique supplémentaire", raconte au Figaro Floyd Romesberg, du Scripps Research Institute de La Jolla en Californie. Il aura fallu une quinzaine d'années à l'équipe pour en arriver à un tel résultat. "Dès les premières phases d'expérimentation, nous avons des

raisons de penser que ça marchait mais il nous a fallu un mois supplémentaire pour le confirmer sans ambiguïté par trois techniques indépendantes", poursuit le chercheur.

Une croissance contrôlée

Néanmoins, ce matériel génétique semi-artificiel n'est pas exactement comme les autres. Il doit avoir à disposition un certain type d'une molécule appelée triphosphate pour aboutir à la formation des acides aminés et des protéines, que ces bactéries ne contiennent pas. La croissance de cet ADN modifié reste donc parfaitement contrôlée. "Quand nous empêchons le flux de triphosphate non-naturels de construire au sein des cellules, il y a une belle corrélation entre le remplacement de d5SICS-dNaM par des paires de base

naturelles et la réplication de la cellule, affirme l'auteur principal Denis Malyshev à IFLScience. Il n'y a pas l'air d'y avoir d'autres facteurs pour la disparition des paires de bases artificielles de l'ADN". L'objectif principal de ces travaux est de mettre au point un ADN capable de synthétiser des protéines non naturelles. De la même manière que l'on obtient de l'insuline grâce à des microorganismes génétiquement modifiés, la capacité de multiplier le nombre de paires de bases pourrait permettre une production industrielle de nombreuses protéines à moindre coût. Selon *LiveScience*, les chercheurs travaillent actuellement à étendre l'alphabet de l'ADN chez des cellules de levure, et éventuellement espèrent faire de même dans des cellules de mammifères, qui ont des pro-

Un trou coronal en forme de rectangle repéré à la surface du soleil

La sonde de la Nasa, Solar Dynamics Observatory (SDO), guette en continue le moindre changement de l'activité du soleil. Au début du mois de mai, l'observatoire solaire a enregistré à la surface de l'étoile un phénomène étonnant que les astrophysiciens ont identifié comme un trou coronal. Contre toute attente, la zone n'est pas de forme circu-

laire mais possède quatre coins, comme un rectangle. Les trous coronaux se caractérisent par des zones sombres situées au niveau de la couronne, à savoir l'atmosphère externe du Soleil. Ces régions, à faible densité de plasma sont le fruit de l'activité de champs magnétiques qui éjectent de la matière solaire dans l'espace. C'est d'ailleurs

dans ces zones que se forment les vents solaires, des courants chargés de particules qui rencontent parfois la Terre. Le trou coronal rectangulaire, récemment mis en évidence a été observé par le SDO entre le lundi 5 mai et le mercredi 7 mai. Une séquence vidéo enregistrée par la sonde rend compte de cet impressionnant phénomène. Au sein de la

région, il est possible d'observer des boucles coronales, à savoir un flux de matière solaire à très haute température formant des sortes d'arches lumineuses.

Pas de danger pour la Terre

Même si ce phénomène peut paraître impressionnant, il ne

représente aucun danger pour nous. En effet, le trou coronal est positionné au Sud, bien loin de la Terre, et il y a très peu de chances que les vents solaires qui en émergent arrivent jusqu'à nous et aient des répercussions. D'après les scientifiques, l'événement pourrait provoquer tout au plus des aurores boréales au cours des prochaines

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

RUBAN ADHÉSIF

Inventeur : Dick Drew **Date :** 1925 **Lieu :** États-Unis

Le ruban adhésif a été inventé dans les années 20 par Dick Drew pour protéger les voitures des marques de peintures. Il collait en effet ce ruban collant facilement retirable sur certaines parties des voitures pour ne pas tacher celles-ci lors de l'application de peinture.



LORENCE FORESTI & FRIENDS

20h45



Au Palais des Sports de Paris, Florence Foresti a réuni ses amis humoristes pour laisser libre cours à leur humour ravageur et parler des relations hommes/femmes. Pour l'occasion, elle s'est entourée de ses meilleurs amis et propose des sketches inédits, des chansons, des parodies, des imitations et même un spectacle de danse... version Foresti bien sûr ! Autour de Florence Foresti, des invités prestigieux : Franck Dubosc, Stéphane Rousseau, Arthur, Michael Youn, François Xavier Demaison, et bien d'autres encore... Une soirée inoubliable, drôle et caustique, comme sait l'être Florence Foresti. Un événement à ne manquer sous aucun prétexte !

MAIGRET UN ÉCHEC DE MAIGRET

22h30



Maigret mène distraîtement une enquête qui l'ennuie : il a reçu la visite de Fumal, un homme d'affaires important, qui se plaint d'être l'objet de lettres anonymes menaçantes et demande à être protégé en raison de son importance financière et politique. Maigret, qui l'a connu dans son enfance, le trouve toujours aussi antipathique et s'occupe de lui à contrecœur. Bien que sa maison ait été surveillée, Fumal est assassiné le lendemain matin. En interrogeant sa femme, sa secrétaire, ses employés et sa maîtresse, Maigret se rend compte que tous avaient des raisons de lui en vouloir.

FORT BOYARD

20h45



Le Fort va une nouvelle fois mettre au défi une équipe de personnalités au cours d'épreuves plus insolites les unes que les autres. La règle du jeu est toujours la même : amasser le plus de Boyards possible afin de venir en aide à une association. L'équipe jouera pour l'association Fonds CSP. La cholangite sclérosante primitive est une maladie rare qui touche le foie et sclérose les voies biliaires. L'association a pour vocation de collecter des fonds privés pour la recherche sur cette maladie. Au cours du jeu, les participants vont découvrir les nouvelles épreuves de la saison - «Le Tri sélectif» et «La Ketchuperie» - et vivre des aventures hors du commun.

LE SANG DE LA VIGNE LE DERNIER COUP DE JARNAC

22h40



Benjamin Lebel et son fidèle assistant Silvère se rendent à Jarnac pour faire un audit sur le château Aludel. Les propriétaires sont Garance, la directrice du domaine, et ses deux frères, Baptiste et Pierre-François. Ils sont surnommés dans le milieu des spiritueux «Les Enfants du paradis». Sur place, Benjamin se heurte à Garance qui lui refuse l'accès aux stocks. Benjamin décide de regagner sans tarder son fief bordelais, mais au détour d'une rue de Jarnac, il retrouve un amour de jeunesse, Shirley. Le lendemain, un corps sans vie est retrouvé dans la Charente, au pied du château... Benjamin n'est pas prêt de repartir à Bordeaux.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

AUTOUR DU MONDE, SUR LES TRACES DU CLIMAT

20h50



Du Groenland à l'Afrique du Sud en passant par l'Europe et l'Amazone, l'exploratrice et journaliste climatologue Bernice Notenboom part à la rencontre de chercheurs et d'experts du climat, mais aussi d'habitants de régions frappées par les conséquences du changement climatique. Première étape, le Groenland. La plus grande île du monde est recouverte d'un inlandsis, immense glacier épais d'un kilomètre qui, s'il fondait, ferait monter de vingt mètres le niveau de la mer. Or la fonte s'accélère. Comment les populations s'adaptent-elles ?

LE FILS DE BATMAN

20h45



Le fils de Batman va bientôt faire ses preuves ! Avec le soutien de son fils caché, Damian, Bruce Wayne, alias Batman, va pouvoir affronter dans les règles de l'art le terrible Deathstoke ainsi que La Ligue des ombres. Il tentera par la même occasion d'enseigner à son fils le comportement que doit adopter tout bon justicier qui se respecte.

FBI : DUO TRÈS SPÉCIAL ESPRITS SOUS CONTRÔLE

20h50



Alors que Neal fait à nouveau équipe avec Peter, ils enquêtent sur Mara Summer, une psychiatre suspectée de manipuler ses patients pour qu'ils commettent des crimes. Pour tenter d'en apprendre davantage, Neal se fait passer pour un patient.

THE VOICE

20h50



Le talent n'attend pas le nombre des années. Ils ont entre 6 et 15 ans et vont le prouver ! Après trois saisons de «The Voice, la plus belle voix», le célèbre concours ouvre la voie aux enfants lors d'une édition spéciale. Sur la scène qu'ils ont découverte à la télé et devant trois coaches reconnus, ces jeunes talents vont vivre une expérience inoubliable. Le programme de cette émission suit celui du format original : d'abord les auditions à l'aveugle avec les célèbres fauteuils rouges ! Ensuite, les talents se retrouveront lors des battles puis enfin, place à la grande finale en direct. À la clé pour le gagnant, une année de cours de chant pour se perfectionner.

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP: 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarhah : 021 0007113000214 ché 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval - Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

FKA Twigs

repérée par un grand réalisateur

Fka Twigs à le vent en poupe. Non contente d'être la nouvelle coqueluche de la scène britannique, voilà qu'elle serait en lice pour signer la nouvelle bande originale du film James Bond.



Victoria Beckham

elle rêve de devenir...
Diane von Fürstenberg !

Victoria Beckham a tout pour elle et pourtant ça ne l'empêche pas d'admirer certains de ses collègues. En effet elle rêve de devenir l'égale de la créatrice Diane von Fürstenberg.

Elisa Sednaoui

elle éblouit les
GQ Men of the
year awards !

Lundi 3 novembre, le magazine GQ organisait à Madrid sa traditionnelle cérémonie des Men of the year. Une cérémonie durant laquelle le mannequin franco-italien Elisa Sednaoui s'est montrée sous son plus beau jour.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 2323 | Ven. 7 - Sam. 8 novembre 2014

IL ATTAQUE OUVERTEMENT L'ALGÉRIE

Mohamed VI souffle le chaud et le froid

PAR SADEK BELHOCINE

C'est devenu une tradition chez les responsables politiques marocains de s'en prendre à l'Algérie chaque que l'occasion se présente. Après les membres du gouvernement de Benkirane, c'est au tour du roi Mohamed VI de jeter la pierre à son voisin de l'Est, l'Algérie. Jeudi dernier, dans un discours à l'occasion du 39e anniversaire de la « Marche verte » sur le Sahara occidental le souverain a consacré une grande partie de son discours à l'Algérie, affirmant qu'il « n'y aura pas de solution » au Sahara occidental sans l'Algérie. Selon lui, « faute de faire assumer sa responsabilité à l'Algérie en tant que principale partie dans ce conflit, il n'y aura pas de solution ». Et le roi de prévenir que « le Maroc restera dans son Sahara et le Sahara demeurera dans son Maroc jusqu'à la fin des temps », soulignant que Rabat ne pouvait aller au-delà de sa proposition d'autonomie pour le Sahara occidental. Il explique que « le choix du royaume d'ouvrir la porte à la négociation ne portait et ne portera en aucune manière sur sa souveraineté », précisant que « l'initiative d'autonomie est le maximum que le Maroc puisse offrir ». Selon Mohammed VI, « le Maroc ne peut pas faire plus de

concessions ». Il « n'acceptera jamais que sa souveraineté soit l'otage de conceptions idéologiques et d'orientations stéréotypées de certains fonctionnaires internationaux », a-t-il ajouté, dans une allusion à peine voilée à Christopher Ross, envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU qui n'a plus effectué de mission dans la région depuis janvier dernier. En 2012, le royaume avait un temps retiré sa confiance au diplomate américain, le soupçonnant de « partialité ». Dans son allocution, Mohammed VI a également réaffirmé son rejet catégorique de toute nouvelle tentative d'élargissement du mandat de la mission de l'ONU au Sahara occidental (Minurso) à la question des droits de l'homme. L'an dernier, les États-Unis avaient élaboré un projet de résolution en ce sens au Conseil de sécurité, avant de renoncer à la dernière minute. Pour autant, le souverain marocain, même s'il affirme que l'Algérie est partie prenante du conflit au Sahara occidental, laisse entre ouverte la porte d'une possible amélioration des relations bilatérales algéro-marocaines en appelant ses sujets à ne pas nuire à son voisin de l'Est. « Pour autant, dit-il cela n'implique pas de nuire à l'Algérie, à sa direction ou à son peuple, auquel nous portons la plus haute estime et

le plus grand respect. Nos mots sont pesés et leur sens est clair ». Les campagnes médiatiques et les attaques fréquentes de ses ministres contre l'Algérie ? Pour le roi, ce ne sont que des constats de vérité. « Mais, nous parlons de la réalité et de la vérité que tout le monde connaît. Cette vérité, chaque fois que les Marocains l'évoquent, le gouvernement, les partis et la presse marocains sont systématiquement accusés de s'attaquer à l'Algérie », a-t-il soutenu, affirmant que « si le Maroc n'a ni pétrole, ni gaz, alors que l'autre partie possède un billet vert dont elle croit qu'il lui ouvre les portes, au mépris du droit et de la légalité, nous avons, en revanche, nos principes et la justesse de notre cause ». « Mieux encore, nous avons l'affection des Marocains et leur attachement à leur patrie » a-t-il insinué et de considérer que « se leurre celui qui croit que la gestion de l'affaire du Sahara se fera au moyen de rapports techniques orientés ou de recommandations ambiguës s'appuyant sur la tentative de concilier les revendications de toutes les parties ». En juillet dernier, l'Algérie avait réagi à des propos tenus par le ministre marocain des Affaires étrangères contre l'Algérie sur le dossier du Sahara occidental les qualifiant « d'irresponsables

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

». Le chef de la diplomatie marocaine Salaheddine Mezouar, avait qualifié de « minable » l'attitude de l'Algérie sur le dossier du Sahara occidental. « Les propos irresponsables contre l'Algérie de hauts dirigeants gouvernementaux marocains renouent avec une pratique bien connue de fuite en avant que la partie marocaine remet au goût du jour à chaque fois que le processus du parachèvement de la décolonisation du Sahara occidental enregistre une avancée », avait indiqué Abdelaziz Benali Cherif, porte-parole du MAE, dans une déclaration à l'APS. « L'Algérie, dont la position sur la question du Sahara occidental s'identifie au consensus international et à la doctrine des Nations unies ne peut que rejeter fermement les accusations fallacieuses émises par lesdits dirigeants marocains et regrette profondément un tel comportement qui heurte frontalement les valeurs que partagent les peuples algérien et marocain frères », avait encore indiqué Benali Cherif. Quelle sera la réaction d'Alger ? Sûrement que la sagesse et le pragmatisme l'emporteront comme ce fut le cas jusqu'à aujourd'hui pour ne pas insulter l'avenir.

S.B.

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

Afripol, maillon fort de l'alliance stratégique

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel a souligné, jeudi à Monaco, l'importance accordée par l'Algérie à la coopération avec l'organisation Interpol en matière de lutte contre le crime organisé. Intervenant aux travaux de la 83ème session de l'Assemblée générale d'Interpol, le DGSN a présenté un exposé sur les principales étapes de la stratégie de création d'Afripol dont le siège est situé à Alger, soulignant le rôle de ce mécanisme dans la consécration des valeurs de paix, de sécurité et de stabilité dans le continent africain. Les acquis obtenus sur le terrain sont le résultat d'une démarche et d'une vision africaine unifiée dans la poursuite de l'action commune dans le domaine de l'approfondissement de la coopération sécuritaire, a-t-il précisé, saluant l'importance accordée par l'Algérie à Afripol, étant une plate-forme de coopération à même de développer et de renforcer l'action sécuritaire commune entre les services de sécurité des pays africains. Après avoir passé en revue les grandes lignes de cette importante structure africaine qui permettra de relever les défis et de trouver des solutions sérieuses et efficaces aux nombreux crimes qui sévissent en Afrique, notamment les crimes terroristes, le trafic de drogue, la piraterie, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et la contrefaçon de produits pharmaceutiques, le général-major Hamel a estimé que cette instance constituait une valeur ajoutée à la coopération sécuritaire régionale et internationale. Elle est le moteur et le maillon fort de l'alliance stratégique contre le terrorisme et le crime, sous toutes ses formes, qui constituent une véritable menace à la paix et à la sécurité dans tous les pays, a-t-il soutenu.

L'Algérie qui est à l'avant-garde de cet effort a pris plusieurs initiatives dans le domaine de la coopération avec plusieurs services de police africains notamment en ce qui a trait aux volets professionnel, opérationnel et juridique, a-t-il souligné. Il a été également procédé à l'échange d'expériences aux niveaux régional et international, à travers la mise en œuvre de plusieurs programmes dans les domaines de la formation spécialisée, l'entraînement, la mise à niveau, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et le renforcement de l'action sécuritaire, en veillant au respect des principes de la police de proximité. Il a appelé, à cet effet, à la nécessité d'aller de l'avant dans la réalisation de plus d'acquis dans le domaine de la modernisation de l'action sécuritaire, au service du citoyen et de la société, précisant que l'Algérie avait franchi « d'importantes étapes » en vue de garantir la sécurité des citoyens et de préserver leurs biens, à travers l'adoption d'une stratégie moderne dans l'accomplissement des missions sécuritaires et la lutte contre le crime sous toutes ses formes. Il a salué les énormes sacrifices consentis dans la lutte contre le crime organisé. « Cette stratégie se base essentiellement sur la garantie du professionnalisme, le développement des performances des éléments de sécurité, la consolidation de la relation de confiance avec le citoyen et la société civile et la définition de normes internationales dans le domaine de l'application de la loi et le respect des principes des droits de l'homme ». Le Prince Albert II de Monaco avait présidé l'ouverture officielle des travaux de l'Assemblée générale d'Interpol, organisée sous le thème « Cent ans de progrès et de réalisation », avec la participation de 160 pays dont 100 représentés au niveau ministériel.

A PARTIR D'UN ORDINATEUR MAC

Découverte d'un virus capable d'infecter les appareils iPhone et iPad

Un nouveau type de virus informatique capable d'infecter les appareils iPhone et iPad à partir d'un ordinateur Mac, et présentant une menace pour des appareils qui jusqu'ici étaient considérés comme protégés des cybercriminels, a été découvert par des chercheurs en sécurité informatique. Le virus, baptisé WireLurker, montre « des caractéristiques jamais vues dans les menaces repérées précédemment et visant des plateformes Apple », selon les chercheurs de la société de sécurité informatique Palo Alto Networks. Le virus infecte d'abord un ordinateur Mac, fonctionnant avec le système d'exploitation OS X. Il s'installe ensuite sur les tablettes iPad et les téléphones iPhone (utilisant un système d'exploitation différent, iOS) quand ils sont connectés à cet ordinateur avec une prise USB. D'après les chercheurs, cela fonctionne même sur les iPhone qui n'ont pas été débloqués pour pouvoir y installer des logiciels non autorisés, et qui étaient jusqu'ici la principale cible des pirates informatiques.

Le virus « est capable de voler une série d'informations dans les appareils mobiles qu'il infecte, et demande régulièrement des mises à jour à partir du serveur des attaquants », selon le rapport des chercheurs, qui jugent que « l'objectif ultime de ses créateurs n'est pas clair ». C'est « une menace potentielle pour les entreprises, les gouvernements, et les clients d'Apple dans le monde », avec des centaines de milliers d'appareils potentiellement infectés, préviennent-ils. Les chercheurs ont remonté jusqu'à une boutique en ligne chinoise d'applications mobiles qui contenait 467 applications infectées ayant déjà été téléchargées plus de 356.104 fois. D'après un autre spécialiste en cybersécurité, Jonathan Zdziarski, le nouveau virus pourrait potentiellement déboucher sur un problème de sécurité plus large pour les appareils d'Apple. « Le vrai problème, c'est que la conception du mécanisme de connexion d'iOS permet des variantes plus sophistiquées », estime-t-il sur son blog.

SUITE AUX CRISES QUI SECOUENT CERTAINS PAYS

Des moudjahidine mettent en garde contre "le néocolonialisme"

L'ancien chef de gouvernement et membre de la délégation ayant pris part aux négociations d'Évian, Réda Malek, et le commandant de la wilaya historique IV Lakhdar Bourregaa ont mis en garde jeudi à Alger contre « le néocolonialisme » eu égard aux crises qui secouent certains pays arabes et africains. Lors d'une conférence sur la guerre de Libération nationale tenue dans le cadre d'une manifestation historique et culturelle organisée jeudi à Riadh El Feth, M. Réda Malek a précisé que la « célébration du 60ème anniversaire du déclenchement de la révolution est une occasion pour mettre en garde contre le néocolonialisme », citant pour exemple les événements au Mali et en Libye et la détérioration de la situation dans plusieurs pays du

Moyen-Orient. Devant un panel d'anciens moudjahidine, d'agents de police, de gendarmerie, de douane et de protection civile, l'intervenant a mis l'accent sur l'importance de « promouvoir le sens du nationalisme chez les jeunes et leur inculquer l'histoire de la guerre de libération » afin qu'ils puissent se prémunir contre cette « menace extérieure ». Pour sa part, le commandant Lakhdar Bourregaa a évoqué les menaces qui guettent l'Algérie et d'autres pays arabes, soulignant que des pays occidentaux « s'attèlent à semer le chaos dans le monde arabe dans le but de le diviser (...) et de l'affaiblir ». Organisée par le musée national du Moudjahid en collaboration avec l'Office Riadh El Feth, la manifestation historique et culturelle se poursuivra jusqu'au 8 novembre en cours.